

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. V.

MONTREAL, MARS 1887.

N° 11.

SOMMAIRE

A NOS DEBITEURS.—A MM. LES INSPECTEURS D'ÉCOLES.—ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection de municipalités scolaires—Nominations diverses—Bureau des Examineurs catholiques de Montréal, séance du 1er février 1887.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: 89e conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École Normale Laval—81e conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier—Éléments phoniques de la langue française—L'emploi du temps à l'école primaire—Exercices de mémoire et de récitation, Le Crapaud—Dictées élémentaires—Dictées syntaxiques—Dictées d'orthographe usuelle—Difficultés orthographiques—Phrases à corriger, Corrections—Problèmes d'arithmétique—Problèmes d'algèbre.—LECTURES POUR TOUS:—Hygiène, Des cosmétiques—L'auteur du *God save the Queen*—La première messe—Une reine professeur—Variétés.—BIBLIOGRAPHIE: *Petit Dictionnaire topique de la langue française*, par M. l'abbé Blanc—*Tableau de l'emploi du temps*, par M. l'inspecteur Demers.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

A NOS DEBITEURS.

Ceux de nos lecteurs qui ont reçu des comptes pour abonnement à notre journal sont instamment priés de nous remettre sans délai le montant qu'ils nous doivent. Si les retardataires connaissent les dépenses d'argent et de temps que cette revue a coûté, cette année, à l'administration et à la rédaction, ils s'empresseraient de nous payer.

Parmi les commissaires d'écoles il y en a un grand nombre qui semblent croire que le journal leur est envoyé gratis: c'est une erreur. Pas plus que les autres, ils ne sont exempts de paiement.

A MM. LES INSPECTEURS D'ÉCOLES.

Dans le mois d'octobre dernier, l'administration a adressé à la plupart de Messieurs les Inspecteurs une lettre circulaire leur demandant de vouloir bien faire connaître notre humble journal dans leurs districts d'inspection, et de nous transmettre la liste des instituteurs et institutrices de leur juridiction respective. Nous sommes heureux de constater que plusieurs d'entre eux se sont empressés de répondre à notre demande. Dernièrement M. l'inspecteur Brault, de la Pointe Claire, nous a adressé la liste avec adresse postale, des différents instituteurs et institutrices répartis dans son vaste district; nous l'en remercions bien cordialement. Nous espérons que ceux des inspecteurs qui ont reçu notre circulaire, suivront l'exemple de M. Brault.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Eriger en municipalité sociale distincte, sous le nom de "Saint-Patrice de la Pentecôte," dans le comté de Saguenay, tout le territoire ci-après désigné, savoir:

" Depuis le portage situé à deux milles à l'ouest de la dite rivière et se terminant à un mille et demi à l'est, à un endroit nommé *Cailles Rouges*."

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 20 janvier dernier (1887), de nommer M. George Masson, syndic d'écoles pour la municipalité de Rawdon, dans le comté de Montcalm, en remplacement de M. William Jones, qui a quitté définitivement la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection de municipalité scolaire, en vertu de la 5e sec. 41 Vict., chap. 6.

Eriger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Saint-Bruno," dans le comté de Chicoutimi, avec les limites suivantes, savoir : partie des cantons "Labarre" et "Signay" bornée à Pest par la grande ligne qui sépare le canton "Kinogami, d'avec le sus-dit canton "Labarre," au nord, dans le même canton "par la ligne qui sépare le lot No 26 du lot No 25, dans les IV, V, VI, VII, VIII, IX et Xe rangs, puis dans le canton Signay, par le fronteau qui sépare le VIe rang d'avec le VIIe rang depuis le lot No 13 jusqu'au lot 25 inclusivement; à l'ouest dans le canton Signay sus-dit, partie par la ligne qui sépare le lot No 26 du lot No 26, dans le VIe rang, partie par la ligne qui sépare le lot No 18 d'avec le lot No 19, dans le Ve et le IVe rang, et partie par la ligne qui sépare le lot No 22 d'avec le lot No 23, dans le IIIe rang; et au sud, par le fronteau qui sépare le IIIe rang d'avec le IIe, dans le dit canton "Signay," continuant ensuite dans le canton "Labarre" par le fronteau qui sépare le IIe rang d'avec le IVe et Ve rang, puis par le fronteau qui sépare le IIIe rang d'avec les VI, VII, VIII, IX et Xe rangs du même canton.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande de délimitation de municipalités scolaires, en vertu de la 5e sec. 41 Vict., chap. 6.

Détacher de la municipalité de Sainte-Martine, dans le comté de Châteauguay, cette partie d'icelle appelée le bas de la Rivière Châteauguay, arrondissement No 2, et l'ériger en municipalité sous le nom de "Municipalité Laberge," pour les fins scolaires seulement.

Détacher de la municipalité de Sainte-Martine, dans le comté de Châteauguay, cette partie d'icelle appelée la Côte Saint-Joseph, arrondissement No 4, et l'ériger en municipalité sous le nom de "Cité Saint-Joseph," pour les fins scolaires seulement.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la Province, par un ordre en conseil en date du 18 février dernier (1887), de nommer MM. Octave Turcotte, Damase Vallée, François Dubreuil, Honoré Morisset et Ferdinand Lettre, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité scolaire de Saint-Arthuse de Thetford, dans le comté de Mégantic.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 7 février 1887.

Il a plu au LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 16 décembre 1886, de faire les nominations suivantes, à savoir :

Le Révd F. E. J. Loyd, de Shigawaki, membre du bureau des examinateurs protestants, pour Bonaventure en remplacement du Révd C. D. Brown, qui a laissé l'endroit; C. A. McClintock, Ecr., de Beebe Plain, et H. C. Hill, Ecr., de Stanstead, pour la division protestante de Stanstead, le premier en remplacement du Dr McDuffee, et le dernier pour compléter la division nouvellement formée; le Révd A. T. Love, Révd Z. Lefebvre, B. C. L., et George Lampson, Ecr., tous de Québec, pour la division protestante de Québec, en remplacement du Révd Robert Ker et du Révd M. Allard, qui ont laissé l'endroit, et M. W. D. Campbell, décédé.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 16 décembre dernier (1886), de nommer le Révd M. François X. Birtz, prêtre, curé, commissaire d'écoles pour la municipalité scolaire de Saint-Louis de Mile End, dans le comté d'Hochelega, en remplacement de M. Pierre Picotte, qui a laissé la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la Province, par un ordre en conseil en date du 18 février dernier (1887), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Gaspé, La Madeleine.—M. Alexis Caron, en remplacement de M. Achille Bernier, qui a quitté définitivement la municipalité.

Comté de Portneuf, Saint-Bernardin.—MM. Louis St-Onge, Joseph Miller, Cyprien Déry, Damase Gauthier et Adams Andrews, fils. Municipalité nouvelle.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur, par un ordre en conseil en date du 18 février dernier (1887), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles

Comté de Rimouski, ville de Saint-Germain de Rimouski.—M. Samuel Côté, en remplacement du Révd M. J. Octave Simard.

Comté de Rimouski, Saint-Joseph de Lepage.—M. Joseph Bérubé, en remplacement de M. Louis Banville, qui a quitté la municipalité.

Comté de Saguenay, Sault-au-Cochon.—M. Didier Minier, en remplacement de M. Zéphirin Déchesne.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur, par un ordre en conseil en date du 19 février dernier

(1887), d'annexer les lots Nos 18, 19, 20 et 21, du onzième rang, et le lot No 21 du dixième rang de Stratford, dans la municipalité scolaire d'Israëli, au canton de Price, dans Saint-Vital de Lambton, pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la Province, par un ordre en conseil en date du 18 février dernier (1887), d'ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Saint-Patrice de la Pentecôte," dans le comté de Saguenay, tout le territoire ci-après désigné, savoir : depuis le portage situé à deux milles à l'ouest de la rivière de la Pentecôte, et se terminant à un mille et demi à l'est, à un endroit nommé "Cailles Rouges."

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur, par un ordre en conseil en date du 18 février dernier (1887), d'ériger en municipalité scolaire distincte l'arrondissement de "Sayabec," dans le comté de Rimouski, comprenant les rangs A et B de la seigneurie du Lac Métapédia, partant de la ligne de division qui sépare la paroisse de "Saint-Moïse" de la seigneurie de Métapédia, et courant à l'est jusqu'à la propriété de Michel Caron, inclusivement ; c'est-à-dire : borné à l'ouest par les terres de Saint-Moïse, et à l'est par la rivière Saint-Pierre ; et le détacher de "Cedar Hall," dans le dit comté, sous le nom de "Sayabec."

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur par un ordre en conseil en date du 1er mars courant, (1887), de nommer M. Joseph N. Dubrulé, membre de la commission des écoles catholiques de la municipalité de la ville de Richmond, dans le comté de Richmond, en remplacement de M. F. X. Duplessis, aucune élection à cet effet n'ayant eu lieu, dans le temps prescrit par la loi.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur, par un ordre en conseil en date du 2 mars courant, (1887), de nommer le Révd M. Alph. B. Côté et MM. Thomas Gagnon, Médéric Sinaud, Charles Pagé et David Tétu, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité de Saint-Patrice de la Pentecôte, dans le comté de Saguenay.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur, par un ordre en conseil en date du 2 mars courant (1887), d'ériger en municipalité scolaire sous le nom de "Saint-Bruno," dans le comté de Chicoutimi, le territoire ci-après désigné, avec les limites suivantes, savoir : partie des cantons "Labarre" et "Signay," bornées à l'est par la grande ligne qui sépare le canton "Kinogami," d'avec le susdit canton Labarre, au nord dans le

même canton "Labarre," par la ligne qui sépare le lot No 26 du lot No 25, dans les IV, V, VI, VII, VIII, IX et Xe rangs, puis dans le canton Signay, par le fronteau qui sépare le VIe rang d'avec le VIIe rang depuis le lot No 13 jusqu'au lot No 25 inclusivement ; à l'ouest, dans le canton Signay susdit, partie par la ligne qui sépare le lot No 25 du lot No 26, dans le VIe rang, partie par la ligne qui sépare le lot No 18 d'avec le lot No 19, dans le Ve et le VIe rang, et partie par la ligne qui sépare le lot No 22 d'avec le lot No 23, dans le IIIe rang, et au sud, par le fronteau qui sépare le IIIe rang d'avec le IIe, dans le dit canton "Signay," continuant ensuite dans le canton "Labarre" par le fronteau qui sépare le IIe rang d'avec le IVe et Ve rang, puis par le fronteau qui sépare le IIIe rang d'avec les VI, VII, VIII, IX et Xe rangs du même canton.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE MONTREAL.

Membres du Bureau :

- MM. l'abbé L. W. Leclair, président ;
- U. E. Archambault, vice-président ;
- l'abbé S. Rouleau,
- l'abbé J. Quinlivan,
- F. X. Valade,
- W. Fahey,
- A. D. Lacroix, secrétaire.

SÉANCE DU 1^{er} FÉVRIER 1887.

Membres présents :

- MM. U. E. Archambault, vice-président ;
- l'abbé S. Rouleau,
- l'abbé J. Quinlivan,
- F. X. Valade,
- W. Fahey,
- A. D. Lacroix.

CANDIDATS BREVETÉS.

ACADÉMIE.

1^{re} classe.

Mlle Marie Joséphine Samson, français.

ÉCOLE MODÈLE.

2^e classe.

M. Joseph Hébert, français.
 Dlls Evéline Parent, do
 Jeanne Lamothe, do
 Marie Sienna Arcand, do

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

1^{er} classe.

Dlls Marie Adéline Richer, français.
 Emélie Goyer, do
 Marie Augustine Leblanc, do
 Marie Angéline Ducharme, do
 Olympe Savariat, do
 Marie Louise Alma Clermont, do
 Alexina Froment, do

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

2e classe.

M. Séraphin Boutin,	français
Dlles Marie de Lima Bouchard,	do
Marie Mélina Giroux,	do
Joséphine Barrette	do

	Candidats qui ont réussi.	Candidats qui ont failli.	Total
Académie	1	0	1
École Modèle	4	1	5
École Élémentaire	11	15	26
Totaux	16	16	32

ÉPREUVES ÉCRITES.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

DICTÉE FRANÇAISE.

UNE NUIT CHEZ LES INDIENS D'AMÉRIQUE.

J'allais voir la fameuse cataracte de Niagara, et j'avais pris ma route à travers les nations indiennes qui habitent les déserts à l'ouest des plantations américaines.

Un soir que nous nous préparions à descendre de cheval avant le coucher du soleil, pour bâtir notre hutte et allumer notre bûcher de nuit à la manière indienne, nous aperçûmes dans le bois les feux de quelques sauvages qui étaient campés un peu plus bas, au bord du même ruisseau où nous nous trouvions. Nous allâmes à eux. Mon guide, un Hollandais, leur ayant demandé la permission de passer la nuit avec eux, ils nous l'accordèrent sur-le-champ: nous nous mimés alors à l'ouvrage avec nos hôtes.

Après avoir coupé des branches, planté des jalons, arraché des écorces pour couvrir notre palais, et rempli quelques autres travaux publics, chacun de nous vaua à ses affaires particulières. Nous nous assîmes ensuite tous en rond, les jambes croisées à la manière des tailleurs, autour d'un feu immense, afin de rôtir nos quenouilles de maïs, et de préparer le souper. J'avais encore un flacon d'eau-de-vie, qui ne servit pas peu à égayer nos sauvages; eux se trouvaient avoir des jambons d'oursins, et nous commençâmes un festin royal.

CHATEAUBRIAND.

DICTÉE ANGLAISE

THE EMIGRANTS ABODE.

In making remoter journeys from the town beside the rivulets and in the little bottoms not yet in cultivation, I discerned the smoke rising

in the woods and heard the strokes of the axe, the tinkling of bells, the baying of dogs and saw the newly arrived emigrant either raising his log cabin, or just entered into possession.

It has afforded me more pleasing reflections, a happier train of associations, to contemplate these beginnings of social toil in the wild wilderness, than, in our more cultivated regions, to come in view of the most sumptuous mansion. Nothing can be more beautiful than these little bottoms upon which these emigrants deposit, if I may so say, their household gods. Springs burst forth in the intervals between the high and low grounds. The trees and shrubs are of the most beautiful kind. The brilliant red-bird, as seen fitting among the shrubs or perched on a tree, seems welcoming, in her mellow notes, the emigrant in his abode, and grey squirrels are skipping from branch to branch.

ARITHMÉTIQUE.

I. Quelle est la valeur de $\frac{7}{8} \times \frac{3}{4} \div \frac{3}{4} + \frac{1}{9}$
 $\frac{7}{8} - \frac{5}{8} - \frac{1}{9}$?

Réponse: $\frac{59}{360}$.

Solution:

$$\frac{7}{8} \times \frac{3}{4} = \frac{7}{4} ; \frac{7}{4} \div \frac{3}{4} = \frac{7}{4} \times \frac{4}{3} = \frac{7}{3} ; \frac{7}{3} + \frac{1}{9} - \frac{5}{8}$$

$$\frac{1}{9} = \frac{84 + 315 - 300 - 40}{360} = \frac{59}{360}$$

II. On a vendu $7\frac{1}{2}$ verges de casimir à 17s—9d. la verge; $5\frac{1}{2}$ ver. de drap bleu à £1—3—4; $2\frac{5}{7}$ ver. de toile à 3s—9 $\frac{1}{2}$ d.; quel est le montant au cours décimal?

Réponse: \$54.35.

Solution:

$7\frac{1}{2}$ ver. à £0—17—9=	£6—13—11
$5\frac{1}{2}$ “ “ 1—3—4=	6—8—4
$2\frac{5}{7}$ “ “ 0—3—9 $\frac{1}{2}$ =	0—10—3 $\frac{1}{2}$
	£13=11=9
£13 × 4=	\$52.00
s 11 × 20=	2.20
d 9 × $\frac{5}{3}$ =	.15
	<u>\$54.35</u>

ÉCOLE MODÈLE.

DICTÉE SYNTAXIQUE.

Les viciers des Romains.

Les Romains, après avoir perdu la liberté, c'est-à-dire ce qui ennoblit et relève l'homme à ses propres yeux, se sont jetés avec une sorte de frénésie dans la voie du sensualisme. Les Sybarites mêmes, quelle que fût la mollesse qui les avait rendus si célèbres dans l'antiquité, se sont vu surpasser, en fait de délices étudiées, par les

descendants dégénérés des Fabricius, des Paul-Émile et des pères du Latium. C'est surtout dans leurs festins qu'ils se sont plu à étaler un luxe, une somptuosité inouïe. Ivres d'orgueil et de jouissance, il s'en est trouvé qui, à l'exemple de Cléopâtre, ont dissous des perles dans du vinaigre, afin d'avaler d'un seul trait les revenus d'une ville, que dis-je ? d'une province tout entière. Dans le repas donné à l'empereur Othon par son frère, plus de deux mille plats de poissons rares ont été servis sur les tables ; du reste rien n'égale les soins, les dépenses extravagantes que la passion des Romains pour cette sorte de mets leur a coûté.

Afin d'être toujours largement et sûrement approvisionnés, les riches citoyens se sont creusé dans leurs propriétés d'immenses viviers, remplis d'eau de mer, dans lesquels se sont vu réunir les poissons les plus délicats. La gloire d'avoir construit le premier un de ces vastes dépôts, de ces curieux garde-manger, appartient à Lucius Murena, ainsi appelé à cause des succès qu'il avait obtenus dans la conservation des murènes. Des imitateurs, des jaloux même, ne lui ont pas manqué ; et sa gloire, quelle qu'en fut la splendeur, a été éclipsée par les folies de Lucullus. Celui-ci a fait percer une montagne près de Naples pour amener l'eau de la mer dans ses bassins, et, de plus, a ménagé avec art dans le sein des rochers mêmes, de fraîches et délicieuses cavernes pour servir d'abri aux hôtes de ses viviers contre les ardeurs du soleil. D'autres grands personnages se sont amusés à apprivoiser des poissons, au point d'en avoir qui se sont laissés caresser avec la main, tels que de petits animaux domestiques.

SUJET DE COMPOSITION.

La colère est une passion funeste.

CANEVAS. — Dans les accès de colère, le sang se vicie, afflue vers la tête, et peut causer une mort soudaine. L'homme colére ne connaît ni parents ni amis ; il dévoile les secrets les plus cachés ; il calomnie ceux qui sont l'objet de sa colère. Cette passion engendre des inimitiés dont les suites sont les querelles, les batailles, les duels, les meurtres, les suicides. Réprimons les premiers mouvements de la colère, afin de ne pas en être plus tard les tristes victimes.

DÉVELOPPEMENT.

Les effets de la colère sur le corps sont terribles : le sang se vicie et afflue abondamment vers la tête ; aussi que de morts soudaines ont été les tristes suites des accès de colère !

Si nous considérons les rapports de l'homme colére avec ses semblables, les effets de cette funeste passion nous apparaissent plus terribles encore. Les accès de colère étouffent la voix de la conscience : dans ces moments redoutables, l'homme ne connaît plus ni parents ni amis ; il divulgue les secrets de famille les plus importants et ceux que l'amitié lui a confiés ; il publie les défauts de ceux qui sont l'objet de sa colère ; il en exagère la gravité, et, passant de la médisance à la calomnie, il lance contre eux les accusations

les plus injustes. Faut-il s'étonner que ces indécisions, ces médisances, ces calomnies, ces injustices, engendrent des inimitiés dont les querelles, les batailles, les duels, les meurtres même sont les déplorables suites ? Faut-il être surpris de ce que la paix n'habite point sous le toit de l'homme colére, que chacun l'évite, et que le chagrin de se voir repoussé le conduise au suicide ?

Réprimons les premiers mouvements de la colère dès qu'ils se manifestent en nous ; si nous leur donnons un libre cours, nous en serons bientôt les esclaves, et plus tard les tristes victimes.

FRANÇOIS.

ARITHMÉTIQUE.

I. Un homme dort 7½ heures par jour ; combien pour cent de son temps passe-t-il à dormir ?

Réponse : 31¼ %.

Solution :

$$7\frac{1}{2}h \div 24h = \frac{15}{2} \div 24 = \frac{15}{2} \times \frac{1}{24} = \frac{5}{16}$$

$$\text{et } \frac{5}{16} = 31\frac{1}{4}\%$$

II. Un homme en mourant laisse \$3565 qui devront être placées à 7% d'intérêt simple jusqu'à la majorité de son fils ; combien celui-ci devra-t-il recevoir, sachant qu'il est déjà âgé de 16 ans 5 mois et 15 jours ?

Réponse : \$4698.37.

Solution :

21 ans, moins 16 ans 5 mois et 15 jours = 4 ans 6 mois et 15 jours.

	\$3565
	.07
	249.55
	4 — 6 — 15
6m. =	½
15 j. =	¼
	998.20
	124.775
	10.397

$$\$3565. + \$1133.37 = \$4698.37.$$

ALGÈBRE.

I. Trouvez la valeur de x dans l'équation suivante :

$$\frac{x-2}{2} + \frac{x}{3} = 20 - \frac{x-6}{2}$$

Réponse : x = 18.

Solution :

$$8x - 6 + 2x = 120 - 3x + 18$$

$$3x + 2x + 3x = 120 + 18 + 6$$

$$8x = 144$$

$$x = \frac{144}{8} = 18$$

II. Quel est le nombre qui étant multiplié par 6, augmente de 18, et divisé par 9 donnera 20 ?

Réponse : 27.

Solution :

$x =$ le nombre

$6x =$ " " multiplié par 6

$6x + 18$ " " produit augmenté de 18

$\frac{6x + 18}{9}$ " " " divisé par 9

$$\frac{6x + 18}{9} = 20,$$

$$6x + 18 = 180$$

$$6x = 180 - 18$$

$$6x = 162$$

$$x = \frac{162}{6} = 27$$

MESURAGE.

I. Les diamètres de deux cercles concentriques sont 45 et 30; quelle est la surface de la couronne formée par ces cercles ?

Réponse : 883.575.

Solution :

$$3.1416 \times (22.5^2 - 15^2) = 883.575.$$

II. Quel est le côté d'un carré égal en superficie à un cercle dont le diamètre est 4 ?

Réponse : 3.544.

Solution :

$$3.1416 \times 2^2 = 12.5664; \sqrt{12.5664} = 3.544.$$

A. D. LACROIX,
Secrétaire.

École Montcalm,
ou
140, St-André.

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

Quatre-vingt-neuvième conférence des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval, tenue le 29 janvier 1887.

Présents :—M. l'abbé Th. G. Rouleau, assistant-principal, M. J. D. Frève, président; MM. B. Lippens, inspecteur, F. X. Toussaint, N. Lacasse, J. B. Cloutier, D. McSweeney, Jos. Létourneau, C. Lefèvre, Jules Cloutier, J. E. Aubé, P. Provençal, L. A. Guay, Z. Dubeau, J. Dutil, S. Giguère, F. Létourneau, J. C. Magnan, MM. Morissette et Arsenaull, ecclésiastiques; les élèves-maîtres de l'École normale.

Les minutes de la dernière séance sont lues et adoptées.

M. F. X. Toussaint parle du 30ème anniversaire de la fondation des écoles normales et des conférences d'instituteurs.

A ce sujet, il fit un retour sur le passé. De 1857 à 1887, dit-il, il s'est opéré de grands progrès dans la domaine de l'éducation. Une révolution s'est effectuée. Cependant il nous reste encore beaucoup à faire. L'instruction n'est pas toujours assez pratique. Parlant de la lecture et de l'enseignement du français, il dit: "La lecture au point de vue intelligent est déficiente. On enseigne bien la grammaire, mais pas le français." Il insiste sur la nécessité de créer des écoles intermédiaires entre les Classiques et les Élémentaires.

M. J. B. Cloutier donne une intéressante conférence sur les *Cercles de Lecture* (Reading Circles). Ces cercles auraient pour but d'enrôler tous les instituteurs et les institutrices de notre province, sous un même drapeau, afin de travailler et de s'instruire sur les moyens à prendre pour rendre l'enseignement primaire plus efficace. Si l'on considère que le plus grand nombre des écoles de notre province sont tenues par des institutrices, que sur ce nombre il y en a relativement peu qui aient fait leur cours aux écoles normales, il reste donc acquis que la grande masse de nos écoles sont tenues par des titulaires n'ayant aucune, ou très peu des connaissances pédagogiques théoriques et pratiques. Alors comment faire pour atteindre le grand nombre des instituteurs et des institutrices ?

C'est d'établir ce que les Américains appellent "Reading Circles." Aux Etats-Unis, ces cercles comptent au delà de 40,000 membres et fleurissent particulièrement dans l'Ohio et l'Indiana.

C'est à la demande de l'honorable surintendant de l'instruction publique que M. Cloutier traita cette importante question.

M. l'inspecteur B. Lippens dit qu'il concourt parfaitement dans les idées exprimées par M. Cloutier. Il fit l'historique de son *excursion pédagogique* à travers son district d'inspection. Il dit qu'un succès inattendu a couronné ses efforts. Plusieurs institutrices lui ont fait des résumés vraiment remarquables des conférences.

Il rend un juste témoignage aux MM. du Clergé, qui lui ont été d'un bien grand secours.

Il traite ensuite le sujet suivant : *Grouperment des élèves dans une école tenue par un seul titulaire.* Dans les écoles de la campagne on subdivise trop les élèves. Il s'en suit inévitablement une perte de temps considérable.

Du trop grand *fractionnement* des élèves provient bien souvent la mauvaise discipline dans une école. Il est bien difficile, pour un seul maître, d'occuper avantageusement tous ses élèves s'ils sont partagés en un trop grand nombre de groupes. Et du manque d'occupation naît ce malaise dans une classe : bruit, *babil*, etc, qui paralysent les efforts de l'instituteur. Il y a de grands avantages à faire travailler un enfant *faible* avec des plus forts : "Un jour, je visitais une école, je rencontraï un élève qui ne savait pas lire du tout, bien que déjà assez âgé. Je le mis à suivre avec un de ses confrères d'un groupe plus avancé. Je fis lire tous les élèves de ce groupe. Quand vint son tour, je lui dis : eh bien ! lire maintenant. La phrase qu'il avait à lire commençait par le mot *Jésus-Christ. Il le lut ; il l'avait appris tout rond.* Puis vinrent les mots nous, notre, âme, qui ne l'arrêtèrent point ; il les avait appris *tout rond.*"

M. Lippens démontra qu'il y avait de grands avantages à faire suivre, à certains temps de la classe, des élèves moins avancés avec des élèves plus avancés.

Ce que l'on dit aux plus avancés sert de préparation aux jeunes. Ce que l'on dit aux jeunes sert de récapitulation aux plus avancés. A tout prendre, l'abus de

mettre trop d'élèves dans une classe est moins dangereux que celui d'une trop grande subdivision.

M. l'inspecteur critique fortement la coutume de faire épeler par cœur. Il dit qu'à épeler à haute voix, on n'apprend nullement l'orthographe. Apprenons-nous le piano à nommer les notes ? Il faut apprendre à écrire les mots sur leur physionomie.

Nous avons *l'orthographe* dans les mains de même que le musicien a *l'exécution* dans les doigts.

M. C.-J. Magnan parle sur les moyens à prendre pour améliorer la position de l'instituteur.

L'on devrait d'abord payer convenablement les instituteurs, afin de faire une carrière véritable de l'enseignement. Aussi longtemps que le système du rabais existera, aussi longtemps nous verrons les nullités dominer par le nombre dans les rangs du corps enseignant. Celui qui est appelé à former la génération à venir, qui est chargé de développer et de fortifier les jeunes intelligences ; en un mot celui qui est le grand ami du peuple, puisqu'il le prépare aux grandes luttes de la vie, mérite une très haute considération de la part de la classe dirigeante. Les carrières sont encombrées. Grand nombre de nos jeunes gens ne savent que faire. Elargissons donc le cercle de la carrière enseignante, en rehaussant le niveau du professorat. Alors un nouvel horizon s'ouvrira à la jeunesse canadienne réellement capable.

Ce sera le moyen sûr d'atteindre le cœur du peuple, de relever notre niveau intellectuel.

M. J.-B. Cloutier propose, secondé par M. J. Létourneau que, à l'avenir, MM. les inspecteurs d'écoles aient droit de voter aux délibérations de cette association. Adopté.

M. N. Lacasse dit que les inspecteurs, pour avoir droit de voter, devrait assister à deux conférences, au moins chaque année.

M. J.-B. Cloutier propose, secondé par M. F.-X. Toussaint, que cette association a appris avec un vif regret la mort de M. Ed. Carrier, inspecteur d'écoles.

Que copie de la présente résolution soit transmise à la famille du regretté défunt. Adopté.

A la prochaine réunion les sujets suivants seront traités : *La calligraphie*, par

M. J.-B. Cloutier ; *La physique*, par M. J. D. Frève ; *L'enseignement de l'agriculture à l'école primaire*, par M. C.-J. Magnan.

La séance est ajournée au dernier samedi de mai prochain, à neuf heures et demie du matin.

C.-J. MAGNAN,
Secrétaire.

Quatre-vingt-quatrième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier, tenue le 28 janvier, 1887.

Présidence de M. A.-D. LACROIX.

PRÉSENTS : M. l'abbé Santoire, M. l'inspecteur d'écoles Valade, MM. les inspecteurs d'écoles Grondin et Miller, MM. A. Michel, F.-X.-P. Demers, H. Rondeau, L.-A. Primeau, F. Verner, N. Brisebois, A. Brisebois, W.-H. Tétraut, N. Perreault, J. Allaire, M.-A. Black, A.-P. Gélinais, A. Allaire, W. Fahey, C. Leblanc, I. Lussier, R. Martineau, N. Bélisle, C. Dupuis, H. Pagé, R. de la Cueva, A. Brunet, J. Aherm, G. Gervais, U.-E. Archambault, J. Lamarche, J. Archambault, M. Lanctôt, M. Tremblay, N. Nolin, N.-J.-R. Bellefeuille, H.-E. Martineau, L. Turpin, B. Meloche, N. Latrémoille, J.-C. Curotte, C. Smith, J. Tompkins, J.-O. Cassegrain et les élèves de l'École Normale.

Lecture et adoption du compte rendu de la dernière conférence.

Une discussion s'élève au sujet des moyens à prendre pour obliger ceux des instituteurs qui ont emprunté des livres à la bibliothèque de les rapporter le plus tôt possible ; et il est, sur proposition de M. F.-X.-P. Demers, appuyée par M. L.-A. Primeau, décidé que cette question soit référée au Conseil d'administration.

M. A. Michel donne une conférence sur les *Éléments phoniques de la langue française*.

M. Michel regrette la négligence que l'on met généralement dans l'étude de ce que représentent les voyelles et les consonnes, c'est-à-dire les sons et les articulations, éléments essentiels du langage parlé. " Cette négligence, dit-il, n'aurait guère de conséquence fâcheuse, s'il y avait accord complet entre les deux langues, si chaque son du langage oral ou parlé avait une voyelle correspondante dans le langage écrit, et si chaque articulation de la parole avait une consonne

correspondante dans l'écriture. Non, sommes fort loin de cette perfection. "

M. Michel signale certaines irrégularités que l'on rencontre dans le nombre des sons, leur valeur phonique, ainsi que dans plusieurs consonnes qui représentent la même articulation. Il donne la définition de la voyelle et de la consonne, puis procède à l'inventaire des sons et des articulations. C'est ici surtout que M. le conférencier a intéressé son auditoire : joignant l'exemple au précepte, il a donné de nombreuses applications de la théorie des principes constitutifs du langage.

M. Michel prononce bien ; il a le talent de s'identifier avec l'auteur qu'il lit, et de faire sentir, par la variété des intonations, les délicatesses de la langue ; il semble mettre en pratique ce conseil du poète :

De l'art de prononcer faites-vous une étude ;
La voix est un ressort qui cède à l'habitude ;
C'est la route du cœur, sachez vous la frayer.

La conférence de M. Michel est suivie d'une lecture sur *l'Éducation* par M. C. Dupuis.

Le travail qu'a lu M. Dupuis est très élaboré ; c'est un excellent compendium de ce qui constitue l'éducation en général. Il a traité successivement de *l'éducation physique*, de *l'éducation morale*, et de *l'éducation intellectuelle*, ou instruction proprement dite.

Sous le titre d'éducation physique, M. Dupuis a parlé des soins hygiéniques dont l'enfance doit être entourée, des principes qu'il faut observer pour concourir au développement complet des facultés du corps, et les conserver ensuite dans leur état normal le plus longtemps possible. Il a ajouté qu'il est facile de constater les heureux effets d'une bonne éducation physique, et au cours des exemples qu'il a cités à l'appui de sa thèse, il a fait une allusion délicate au doyen de l'enseignement, M. Valade, qui, grâce à une vie frugale à l'observation des principes que prescrit l'hygiène, et à des mœurs douces et intègres, est parvenu à un âge très avancé, plein de santé et de vigueur.

Quant à l'éducation morale, M. Dupuis veut qu'on commence de très bonne heure à faire contracter à l'enfant des habitudes morales, à cultiver chez lui le germe des vertus qui en feront non

seulement un honnête citoyen, mais un catholique sincère, appliqué à remplir ses devoirs. Pour obtenir ces résultats si désirables, il met en première ligne l'enseignement de la religion et de l'histoire, éminemment propre à former le caractère.

Dans la troisième et dernière partie de son étude, M. Dupuis s'est occupé d'instruction. Il a donné sur ce point de nombreux exemples de méthodologie; il a énuméré les matières qui doivent surtout concourir au développement intellectuel de l'enfant, et, dans ce choix, il désire que l'on tienne compte des dispositions, des tendances et des talents de l'enfant, afin de donner à ses études une direction convenable. M. Dupuis veut de plus que l'instruction soit pratique, que l'instituteur s'attache plutôt à former le jugement de son élève qu'à surcharger sa mémoire de choses dont le sens et l'application lui sont le plus souvent inconnus.

Tels sont les principes d'éducation que M. Dupuis a développés avec talent, et qui accusent des recherches sérieuses, une grande connaissance de l'art si difficile d'élever la jeunesse.

M. Valade, répondant à l'allusion de M. Dupuis, dit qu'il doit à l'enseignement d'être parvenu à une vieillesse très avancée, que la vue des enfants et des jeunes gens au milieu desquels il a passé sa vie, leurs jeux, leur figure fraîche respirant la santé et la vigueur, ont exercé sur lui une influence des plus salutaires, et l'ont, pour ainsi dire, empêché de vieillir.

S'adressant ensuite aux élèves de l'École Normale, il parle du plaisir qu'il éprouve de se voir au milieu de jeunes gens qui désirent se vouer à l'enseignement. Il leur conseille de mettre à profit tous les instants qu'ils doivent passer à l'école, et, devenus maîtres à leur tour, de chercher à développer dans le cœur de leurs élèves les sentiments du bien, et du beau moral. Il leur recommande l'enseignement de l'histoire pour inspirer le patriotisme, et cite à ce sujet plusieurs noms, désormais historiques, qui, dans ce pays, ont illustré le clergé, la magistrature, le barreau, le commerce et l'industrie.

M. I. Lussier prend alors la parole. Il remercie chaleureusement ceux des instituteurs qui ont pris une part active à la rédaction de la loi du *Fonds de retraite*, et qui en ont surveillé la passation. Il

invite ses confrères à assister aux conférences le plus régulièrement possible, parce que, dans son opinion, les conférences sont un des moyens les plus efficaces que possède l'instituteur d'agrandir le cercle de ses connaissances, et de se former à l'enseignement. Il ajoute que les journaux qui s'occupent d'éducation aident puissamment le maître dans ses fonctions, et désire que tous, instituteurs et institutrices, s'abonnent à nos revues pédagogiques, s'ils n'y sont déjà abonnés.

Sur proposition de M. U.-E. Archambault, appuyée par M. N. Perrault, il est unanimement résolu :

“ Que MM. les conférenciers soient priés d'accepter les sincères remerciements des instituteurs ici présents, à l'occasion des travaux remarquables qu'ils se sont imposés pour répondre à la demande de l'Association. ”

Sur proposition de M. F.-X.-P. Demers, appuyée par M. A.-P. Gélinas, il est résolu :

“ Que l'ordre du jour soit suspendu, afin de permettre aux membres de la conférence de s'occuper de la loi du *Fonds de retraite*. ”

M. Demers dit que certaines clauses de la loi étant interprétées différemment par plusieurs personnes, les instituteurs de cette ville, à la vue d'une telle divergence d'opinions, se sont réunis, et ont décidé de consulter un jurisconsulte afin d'éclaircir leurs doutes sur la question. “ La consultation a eu lieu, ajoute M. Demers, et j'ai par devers moi l'opinion motivée et par écrit de deux avocats, qui interprètent la loi dans le sens qui nous est le plus favorable. ” Il donne lecture de ces deux documents, et, après avoir parlé des honoraires que réclament ces mêmes avocats, il fait la proposition suivante, qu'appuie M. J. Ahern :

“ Que le Conseil d'administration soit autorisé à payer, à même les fonds de l'Association, les frais déjà encourus, et à faire tous autres frais nécessaires, relativement à l'interprétation de la loi du *Fonds de retraite*, afin de sauvegarder les droits et privilèges des instituteurs ;

“ Que nos confrères de l'Association de l'École Normale Laval soient priés de vouloir bien partager ces frais avec nous. ” — Unanimement adopté.

Et la séance est ajournée au dernier vendredi de mai prochain, à 9½ heures précises de l'avant-midi.

J.-O. CASSEGRAIN, *Secrétaire*.

CONFERENCE DONNEE PAR M. A. MICHEL

A L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS, LE 28 JANVIER 1887, SUR LES ÉLÉMENTS PHONIQUES DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Nous sommes habitués à distinguer, dès nos débuts dans l'étude de la grammaire, les *voyelles* et les *consonnes*, comme éléments du *langage écrit* ; peut-être négligeons-nous un peu trop l'étude directe de ce que représentent les voyelles et les consonnes, savoir les *sons* et les *articulations*, qui constituent les éléments du *langage oral ou parlé*.

Cette négligence n'aurait guère de conséquence fâcheuse, s'il y avait accord complet entre les deux langages, si chaque son du langage oral ou parlé avait une voyelle correspondante dans le langage écrit, et si chaque articulation de la parole avait une consonne correspondante dans l'écriture. Nous sommes fort loin de cette perfection.

Tous nos enfants savent que nous avons, dans notre alphabet, 6 voyelles et 19 consonnes ; ce sont bien là, en effet, avec les accents et autres signes accessoires, tous les éléments matériels de la langue écrite.

Mais qu'on leur demande combien la parole fait entendre de sons et d'articulations, qu'on nous le demande à nous-mêmes : nous hésitons, et avec juste raison ; nous pardonnerions à un enfant qui répondrait : 6 sons et 19 articulations. Mais aussitôt, nous remarquons que les deux voyelles *i* et *y* représentent le même son ; que les consonnes *k* et *q* représentent la même articulation ; que la lettre *c* sonne tantôt comme *k* et tantôt comme *s*, que la lettre *x* n'est qu'une superfétation, représentant *ks* ou *gz* ; que la lettre *h* n'est ni voyelle ni consonne, ne représentant ni un son ni une articulation, sorte de symbole auxiliaire, remplissant dans l'alphabet un rôle analogue à celui du *zéro* parmi les chiffres.

Ces irrégularités, qui ne sont pas les seules, justifient notre hésitation, mais nous excitent en même temps à rechercher directement les *sons* et les *articulations* qui se font entendre dans le langage oral, du moins en notre langue. C'est l'objet de la présente étude.

Mais avant de procéder à cet inventaire, il importe de signaler les caractères distinctifs et essentiels de ces deux sortes

d'éléments de la parole : le *son* et l'*articulation*.

Chaque son exige une disposition fixe des organes vocaux, sans aucun mouvement de ces mêmes organes, de sorte que le son peut être émis ou produit, être soutenu ou traîné, puis suspendu et repris, sans aucun mouvement ; la disposition des organes ne change que lorsqu'on change de son. Vérifiez cela sur quelques sons :

â ——— â ——— â ——— â ——— â
 é ——— é ——— é ——— é ——— é
 i ——— i ——— i ——— i ——— i
 ô ——— ô ——— ô ——— ô ——— ô
 u ——— u ——— u ——— u ——— u

Toute articulation consiste en un mouvement de certains organes vocaux, pour ouvrir le canal vocal avant la production d'un son, ou pour fermer ce même canal à la fin de l'émission du son. Ce mouvement d'ouverture ou de fermeture peut se faire par les lèvres, ou par la langue et par le palais, ou par le gosier : il peut se faire mollement, plus durement ou fortement par les mêmes organes ; mais dans tous les cas, il est instantané, passager, sans durée ; l'articulation ne peut être produite isolément : elle est toujours suivie ou précédée d'un son.

EXEMPLES, devant un son :

mô bô pô nô dô tô kô
 lô rô zô sô jô rô fô

Après un son :

ôme ôbe ôpe ône ôde ôte ôke
 ôle ôre ôze ôce ôje ôre ôfe

Ces préliminaires posés, nous pouvons procéder à l'inventaire de tous les sons et de toutes les articulations de la langue que nous parlons ; dans ce travail, il ne faut se préoccuper que de ce qui frappe l'oreille, sans égard aux manières diverses et quelquefois bizarres dont les éléments phoniques sont représentés.

INVENTAIRE DES SONS.

1. 2. Dans les expressions : un *mât*, un *bas*, un *pas*, nous reconnaissons le son *â*, plein ou grave, et le mot *camarade* nous offre trois exemples d'une nuance ou variété, qu'on nomme le son *a*, clair ou aigu.

3. 4. Dans les expressions : *deux yeux*, un *jeu*, du *feu*, le *jeûne*, nous reconnaissons le son *ê*, plein ou grave ; et les expressions : *jeune peuple*, *œil de bœuf*, présentent une nuance ou variété, savoir le son *eu*, clair ou aigu.

5. 6. Nous trouvons le son *é*, très ouvert, dans les expressions : une *mère*, un *père*, la *guerre*, une *reine*, un *chêne*, de la *gêne* ; et le son *è*, moins ouvert, dans les

expressions : une pelle nette, du liège, je veille, la messe.

7, 8. Nous trouvons le son *ô*, plein ou grave, dans les expressions : une côte, un rôle, une faute, des maux, la peau ; et, comme nuance, le son *o*, clair ou aigu, dans les expressions : une porte, un vol, une bonne note.

9, 10. Dans les expressions : témérité, vérité, sévérité, nous trouvons le son *é*, que l'on nomme *é* fermé ; les expressions : vivre ici, prise illicite, crise finie, nous montrent le son *i*.

11, 12. Les expressions : rue sûre, vue future, mur, cuve, nous montrent le son *u* ; et les expressions : tour lourde, cour double, voûte sourde, nous montrent le son *ou*.

13, 14, 15, 16. Enfin nous trouvons le son *an* dans les expressions : cent ans, grand tante, banc, dent, vent, champ ; le son *in* dans cinq pains, vingt pintes, main, bain, train ; le son *on* dans mon oncle, pont long, fond rond ; et le son *un* dans les expressions : un tribun, de l'alun, chacun, un défunt.

Dans un discours quelconque prononcé en bon français, on trouve les 16 sons ci-dessus, et on n'en trouvera aucun autre. De même, dans un livre quelconque, on constatera l'indication des mêmes sons, représentés de manières diverses et souvent bizarres, mais on ne trouvera l'indication d'aucun autre son.

Voici le tableau résumé des 16 sons de la langue française, sous leur représentation la plus usuelle :

Les 16 sons

<i>â</i>	<i>eû</i>	<i>ê</i>	<i>ô</i>
<i>a</i>	<i>eu</i>	<i>è</i>	<i>o</i>
<i>é</i>	<i>i</i>	<i>u</i>	<i>ou</i>
<i>an</i>	<i>in</i>	<i>on</i>	<i>un</i>

INVENTAIRE DES ARTICULATIONS.

1, 2, 3. Dans les mots *mon*, *ma*, *mes*, *âme*, *homme*, nous constatons l'existence de l'articulation *me* ; les mots *bas*, *bœufs*, *baie*, *boue*, *banc*, nous font reconnaître l'articulation *be* ; et les mots *pas*, *paix*, *peau*, *pou*, *pont*, nous font entendre l'articulation *pe*.

4, 5, 6. Dans les mots *nœud*, *ni*, *nous*, *haine*, on entend l'articulation *ne* ; les mots *deux*, *dos*, *dé*, *aide*, *inde*, font entendre l'articulation *de* ; et les mots *tas*,

thé, *tout*, *temps*, *hâte* *honte*, l'articulation *te*.

7, 8, 9. Les mots *agneau*, *ognon*, *igny*(1), font entendre l'articulation *gne* ; les mots *gueux*, *gué*, *goût*, *Hugues* l'articulation *ghe* ; les mots *queue*, *quai*, *coup*, *camp*, l'articulation *ke*.

10, 11, 12. Les mots *lait*, *lot*, *lit*, *loup*, *halle*, *aile*, *houle*, font entendre l'articulation *le* ; les mots *yeux*, *œil*, *ail*, *houille*, l'articulation *ye* ; et les mots *raie*, *riz*, *rue*, *air*, *or*, l'articulation *re*.

13, 14. Les mots *aise*, *ose*, *use*, font entendre l'articulation *ze*, et les mots *seau*, *scie*, *sou*, *anse*, *once*, l'articulation *se*.

15, 16. Les mots *jeu*, *jus*, *joue*, *âge*, *ange*, font entendre l'articulation *je* ; et les mots *chat*, *chou*, *champ*, *hache*, *huche*, l'articulation *che*.

17, 18. Dans les mots *veau*, *vie*, *vent*, *vin*, *Eve*, nous constatons l'articulation *ve* ; et dans les mots *feu*, *fou*, *faim*, *œuf*, *if*, l'articulation *fe*.

19, 20. Les mots *Huy* (1), *Hué* (1), *Huet*, font entendre l'articulation *ue*, que l'on trouve aussi dans les mots *huile*, *huit*, *écuelle*, *lueur*, *sueur* ; et les mots *oui*, *ouais*, ! *Ouen*(1), *oint*, font entendre l'articulation *we*, que l'on trouve aussi dans les mots *ouate*, *toile*, *joie*, *poêle*, *joint*, ainsi que dans les expressions un *joueur*, une *loueuse* de chaises, pour *jouer*, en *jouant*, nous *jouons*, je *jouais*, ils *jouèrent* beaucoup.

Telles sont, au nombre de 20, les articulations de la langue française ; on les voit se grouper, d'après les organes vocaux qui les produisent, en 8 familles, savoir : 4 familles de trois articulations, et 4 familles de deux. En voici le tableau résumé :

Les 20 articulations

<i>me</i>	<i>be</i>	<i>pe</i>		<i>ze</i>	<i>se</i>
<i>ne</i>	<i>de</i>	<i>te</i>		<i>je</i>	<i>che</i>
<i>gne</i>	<i>ghe</i>	<i>ke</i>		<i>ve</i>	<i>fe</i>
<i>le</i>	<i>ye</i>	<i>re</i>		<i>ue</i>	<i>we</i>

Il est d'usage de nommer les articulations en les faisant toutes frapper sur le son *eu*, représenté par la lettre *e* sans accent. Mais il est évident que les articulations peuvent s'appliquer à chaque son, et qu'on peut dire, par exemple, sur le son *é* fermé :

(1). Ville ; les autres mots écrits avec une grande lettre sont des noms d'hommes.

(1) Ville.

mé	bé	pé	zé	sé
né	dé	té	jé	ché
gné	gué	ké	vé	fé
lé	yé	ré	ué	oué

Et pareillement sur chacun des autres sons ; c'est un très bon exercice à faire que de répéter ce petit tableau successivement sur chacun des 16 sons.

Une autre forme de cet exercice consiste à réciter le tableau des 16 sons, en plaçant devant tous les sons une même articulation. Par exemple, avec l'articulation *me*, on fera frapper cette articulation sur chacun des 16 sons, et l'on dira :

Les 16 sons sous l'articulation *me*

má	meú	mê	mó
ma	me	mè	mo
mé	mi	mu	mou
man	mìn	mon	mun

De même :

Les 16 sons sous l'articulation *be*

bá	beú	bê	bó
ba	be	bè	bo
bé	bi	bu	bou
ban	bìn	bon	bun

De même encore :

Les 16 sons sous l'articulation *pe*

pá	peú	pê	pó
pa	pe	pè	po
pé	pi	pu	pou
pan	pìn	pon	pun

Et ainsi de suite avec les autres articulations.

On peut faire une autre série d'exercices, en plaçant les articulations à la suite des sons, disant par exemple, avec l'articulation *pe* : *ápe, eúpe, épe, ópe* ; *ape, eupe, épe, ope* ; *épe, ípe, upe, oupe* ; *ampe, impé, ompe, umpe*.

Remarquons ici que chaque son pourrait aussi être placé entre deux articulations, comme dans *mare, soupe, neuf* ; et qu'au lieu d'une seule articulation, il peut, dans tous les cas, y avoir deux articulations, comme dans *bras, prix, vrai* ; dans *arc, urne, hébe* : ou même trois articulations, comme dans *croix, trots, la Sprée* (rivière) ; dans *arbre, astre*, etc.

La langue française est sobre de ces articulations cumulées, et c'est là une des conditions de sa beauté oratoire. L'un des mots les plus chargés sous ce rapport est le mot *stricte*, qui n'a qu'un son

i ; mais ce son est précédé d'une triple articulation et suivie d'une double.

Tous les mots dont il vient d'être question constituent des *monosyllabes*, c'est-à-dire des mots qui se prononcent d'un seul coup de voix, ou comme on dit ordinairement, d'une seule émission de voix.

Or, le nombre des monosyllabes, en français, est très considérable. A eux seuls, les sons isolés fournissent à la langue environ 75 mots, comme *ah ! tu as tort, à eux, des œufs, tu es bon, il est juste, j'ai tort* ; supposé que j'aie raison, que tu aies raison, qu'il ait raison, qu'ils aient raison ; une *haine*, je *hais* le mal, il nous *hait* ; de l'eau jusqu'*aux* os, le *haut* de la maison ; un ail, des *ails* ; *ch !* que dites-vous ? venez et voyez ; la *hie* des paveurs, la *houe* du laboureur, un *an*, les *Huns* et les *Goths*, etc.

Mais en considérant les choses au point de vue purement phonétique, nous dirons que les sons isolés fournissent à la langue 16 syllabes différentes.

Chaque son pouvant être précédé séparément des 20 articulations, on obtient ainsi 20 fois 16 ou 320 syllabes, que l'on nomme *syllabes directes* ; un grand nombre de ces syllabes constituent des mots français, parmi lesquels nous citerons, avec le son *á* grave ou plein : un *mât*, des *bas*, un *pas*, un *tas*, mon *gars*, un *cas*, je suis *las*, coupez *ras*, un *sas*, un *chas* ; avec le son *a* clair ou aigu : *ma, ta, sa, la, ça* et *là*, *oui-dà*, un *rat*, un *chat, va vite, un fat* ; avec le son *eú* : je me *meus*, des *boeufs*, si tu *peux*, un *navet*, nous sommes *deux*, des *gueux*, une *queue*, *yeux gris*, *ceux-ci*, un *jeu*, un *vœu*, du *feu*, etc., etc.

De même, en plaçant les 20 articulations à la suite de chaque son, on obtient encore 20 fois 16 ou 320 syllabes, que l'on nomme *syllabes inverses* ; telles sont par exemple, avec le son *eu* aigu : *Eudes, ah, heure, aïf* ; avec le son *é* très ouvert : Dieu nous *aime*, la *haine*, une *aide*, vous êtes bon, *Aigues-Mortes*, *aile* de pigeon, *air* pur, à votre *aïse*, *est-ce* vous ? *ai-je* tort ? etc., etc.

Puis, si l'on place les 20 articulations séparément à la suite des 320 syllabes directes, on obtiendra 20 fois 320 ou 6,400 syllabes, que l'on nomme *syllabes closes*, et qui fournissent un très grand nombre de mots français ; tels sont par exemple, avec le son *è*, mi-ouvert : on nous *mène*, les *Mèdes*, qu'il v *mette* du sien, la *Mecque*, la *messe*, une *mèche*, place *nette*, de la *nei-*

9^e, la grande nef ; une dette, telle quelle ; — et avec divers sons, au hasard : le huit du mois, de la ouate, huile pure, soupe chaude, paille jaune, verre lourd, etc., etc.

Récapitulons le compte de ces syllabes :

1 ^o Syllabes rudimentaires, sons isolés.....	16
2 ^o Syllabes directes simples.....	320
3 ^o Syllabes inverses simples.....	320
4 ^o Syllabes closes simples.....	6,400
Total.....	7,056

C'est à peu près le quart du nombre des mots du *Dictionnaire de l'Académie française*. Il est vrai qu'il y a un certain nombre de ces syllabes qui ne s'emploient pas en français comme mots isolés ; mais, par compensation, il arrive souvent qu'une même syllabe phonique constitue à elle seule plusieurs mots de la langue ; tel est le cas de la syllabe *verre*, l'un des derniers mots cités plus haut ; on dit en effet : du *verre* lourd, des *verres* de lunette, un *verre* à boire, du *vert* de Paris, un *pré vert*, un *ver* de terre, des *vers* de Larmarine, je viens *vers* vous, il a demeuré à *Veyre*.

Les syllabes mentionnées plus haut ont été surnommées *simples*, parce qu'il ne s'y trouve qu'une seule articulation, soit avant, soit après, soit avant et après.

Si l'on considère le cas des doubles articulations, soit avant le son, soit après, soit avant et après, on trouvera dans cet ordre d'idées : 6,400 syllabes directes, 6,400 syllabes inverses ; et 2,560,000 syllabes closes.

Hâtons-nous de dire qu'un bon nombre de ces combinaisons sont matériellement impossibles à réaliser ; par exemple, nous ne pouvons émettre d'un seul coup de voix une syllabe complexe où se suivraient deux articulations d'une même famille, comme *me, be, pe* ; ou bien *ne, de, te* ; ou encore *gne, ghe, ke* ; non plus que *ze et se ; je et che, ve et fe, ue et we* ; il y a exception pour les articulations *le, ye, re*, qui forment une famille beaucoup moins naturelle ; l'articulation *ye* se place facilement après *le* ou après *re* ; exemples : un *lien*, un *lion*, je suis *lié*, une *liasse* ; et de même : un *rien*, nous *riens*, vous *riez*, je *riais* ; on dit aussi, avec les articulations *le* et *re* : *Arles*, une *perle*, ils *hurlent*, tu *ourles*, etc.

Ajoutons que la langue française emploie encore un certain nombre d'articulations triples, comme dans *fruit*, *trois*, *croix*, *astre*, *monstre*, *cloître*, etc.

Il est intéressant de s'exercer à faire une *analyse* ou décomposition phonétique de ces syllabes complexes, en enlevant une à une les diverses articulations superposées, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que le son, qui est l'âme de la syllabe. Exemple sur le mot *fruit*, qui, pour l'oreille, se réduit à *frui* ; en enlevant successivement les trois articulations *fe, re* et *ue*, on dira :

frui, rui, ui, i.

Alors on peut opérer la *synthèse* ou réunion de ces mêmes éléments, en partant du son *i*, sans lequel on ne saurait rien faire entendre, et en disant successivement :

. i, ui, rui fruit.

ÉTUDE PHONÉTIQUE D'UN TEXTE.

Terminons par un autre genre d'étude qui a son importance, savoir, l'étude que l'on fait sur un texte déterminé, même fort restreint, et prenons pour exemple la formule française de la salutation angélique, qui comprend 49 mots, dont 39 différents :

Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni.—Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il !

I.

En cherchant à classer les mots quant au nombre des syllabes, on trouve dans ce texte :

16 monosyllabes à terminaison masculine, savoir : *je, vous, de, le, est, les, et, fruit, vos, Dieu, pour, nous, à, mort, soit, il* ;

11 monosyllabes à terminaison féminine, savoir : *pleine, grâce, êtes, entre, toutes, femmes, sainte, mère, pauvres, l'heure, notre* ;

11 dissyllabes, savoir : 1^o *Seigneur, avec, Jésus, béni, priez, pécheurs, ainsi* ; — 2^o *salue, Marie, bénie, entrailles* ;

1 trissyllabe, qui est *maintenant*.

II.

Parmi les monosyllabes de ce texte, on peut distinguer :

3 syllabes rudimentaires, consistant en des sons isolés, savoir : *est, et, à* ;

10 syllabes directes, où le son est précédé d'une ou plusieurs articulations, savoir : *je, vous, de, le, les, fruit, vos, Dieu, nous, soit* ;

4 syllabes inverses, où le son est suivi d'une ou plusieurs articulations, savoir : *êtes, entre, heure, il* ;

10 syllabes closes, où il y a une ou plusieurs articulations avant et après le son, savoir : *pleine, grâce, toutes, femmes, sainte, Mère, pour, pauvres, notre, mort*.

On pourrait faire une étude analogue sur les 12 mots polysyllabes.

III.

Enfin, on peut étudier ce petit texte en vue d'y reconnaître les sons et les articulations, et d'abord les sons. On les trouve comme suit :

Le son *à* grave dans *grâce, entrailles* ; et le son *a* aigu dans *salue, Marie, avec, femmes, à, soit* ;

Le son *eu* grave dans *Dieu* ; et le son *e* aigu dans *je, de, le, Seigneur, pécheurs, maintenant, l'heure* ;

Le son *é* très ouvert dans *est, êtes, les, Mère* ; et le son *è* mi-ouvert dans *pleine, Seigneur, avec* ;

Le son *ô* grave dans *vos, pauvres* ; et le son *o* aigu dans *notre, mort* ;

Le son *é* fermé dans *benie, et, Jésus, béni, priez, pécheurs* ; et le son *i* dans *Marie, benie, fruit, béni, priez, ainsi, il* ;

Le son *u* dans *salue, Jésus* ; et le son *ou* dans *toutes, pour, nous* ;

Le son *an* dans *entre, maintenant* ; et le son *in* dans *sainte, maintenant, ainsi*.

Les sons *on* et *un* ne se trouvent pas dans ce texte.

IV.

Les articulations se trouvent toutes, distribuées comme suit :

L'articulation *me* dans *Marie, femmes, mère, maintenant, mort* ; l'articulation *be* dans *benie, béni* ; l'articulation *pe* dans *pleine, priez, pour, pauvres, pécheurs* ;

L'articulation *ne* dans *pleine, benie, béni, nous, maintenant, notre* ; l'articulation *de* dans *de, Dieu* ; l'articulation *te* dans *êtes, entre, toutes, entrailles, sainte, maintenant* ;

L'articulation *gne* dans *Seigneur* ; l'articulation *ghe* dans *grâce* ; l'articulation *ke* dans *avec* ;

L'articulation *le* dans *salue, pleine, le,*

les, l'heure ; l'articulation *ye* dans *entraî-les, Dieu, priez* ; l'articulation *re* dans *Marie, grâce, Seigneur, entre, fruit, entrailles, Mère, priez, pour, pauvres, pécheurs, l'heure, notre, mort* ;

L'articulation *ze* dans *Jésus* ; et l'articulation *se* dans *salue, grâce, Seigneur, sainte* ;

L'articulation *je*, dans *je, Jésus* ; et l'articulation *che* dans *pécheurs* ;

L'articulation *ve* dans *vous, avec, pauvres* ; et l'articulation *fe* dans *femmes, fruit* ;

L'articulation *ue* dans *fruit* ; et l'articulation *we* dans *soit* ;

Ainsi ce texte, tout restreint qu'il est, contient toutes les articulations de la langue française, et tous les sons moins deux.

REMARQUES GÉNÉRALES.

La distinction exacte des trois articulations *ye, ue, we*, supprime la nécessité de considérer des diphtongues ; par exemple, le mot *mieux* consiste dans le son *é*, précédé des articulations *me* et *ye* ; le mot *huile* consiste dans le son *i*, précédé de l'articulation *ue*, et suivi de l'articulation *le* ; le mot *oui* consiste dans le son *i* précédé de l'articulation *we*.

Du reste, en toutes ces choses, il faut beaucoup d'indulgence envers celui qui expose une manière de voir, résultant d'observations spéciales et prolongées ; il faut bien lui pardonner des divergences avec les auteurs qui ont traité ces mêmes questions, comme Volney, Féline, Paul Jouson, Didot, etc. ; ces auteurs diffèrent d'ailleurs d'opinion entre eux.

Nous devons dire ici que tous les éléments phoniques que nous avons mentionnés ont déjà été reconnus et signalés, d'une manière plus ou moins explicite, plus ou moins claire ; mais plusieurs auteurs ayant fait entrer la considération des longues et des brèves, ont été jusqu'à considérer l'*i* long et l'*i* bref comme des sons différents : il nous semble évident que c'est le même son. Et, à ce propos, nous ferons remarquer que chacun des 16 sons peut être bref ou long, sans qu'on puisse se fier aux accents pour le reconnaître ; mais on peut remarquer que le plus souvent, une terminaison féminine douce rend long le son de la syllabe finale. Par exemple :

Le son a	est bref dans	pas	et long dans	pâte
Le son a	est bref dans	patte	et long dans	épave
Le son e	est bref dans	jeu	et long dans	jeune
Le son eu	est bref dans	ne	et long dans	neuve
Le son e	est bref dans	grès	et long dans	grève
Le son o	est bref dans	pièce	et long dans	piège
Le son o	est bref dans	port	et long dans	pauvre
Le son e	est bref dans	parté	et long dans	port
Le son i	est bref dans	prise	et long dans	parlé-ja
Le son u	est bref dans	jus	et long dans	prise
Le son ou	est bref dans	loup	et long dans	juge
Le son an	est bref dans	plan	et long dans	blouse
Le son in	est bref dans	lin	et long dans	blanche
Le son on	est bref dans	pont	et long dans	linge
Le son un	est bref dans	tribun	et long dans	éponge
				Belunce

complexité du but à atteindre, le travail ardu auquel il est subordonné, le grand nombre des matières qui composent le programme, l'adieu prématuré que beaucoup d'enfants sont obligés de dire à l'école, et, dans tous les cas, l'échéance fatale de la période scolaire sont autant de raisons qui devraient sans cesse rappeler à l'instituteur le prix du temps. Sans doute, le corps enseignant est trop profondément pénétré de la grandeur de sa mission sociale, il est trop sincèrement dévoué à la noble cause de l'éducation populaire, pour ne pas consacrer consciencieusement à l'accomplissement de sa tâche l'intégralité des heures de classe et même une partie du repos auquel il aurait droit.

Cependant, en présence des difficultés qu'éprouvent certains instituteurs, se trouvant d'ailleurs dans les conditions normales, à exécuter le programme d'une manière complète, nous nous croyons en droit de dire qu'ils doivent souvent attribuer cette situation déplorable à la perte, inconsciente peut-être mais assurément regrettable, d'une partie de leur temps. On voudra bien reconnaître, en effet, que si chaque jour, chaque heure, chaque minute passée à l'école pouvait représenter une certaine somme de travail intellectuel de le part de l'enfant, on arriverait, à la fin de l'année, à des résultats remarquables. Recherchons donc les causes qui entraînent le plus généralement une perte partielle du temps à l'école primaire.

A toute époque et par tous ceux qui se sont occupés d'enseignement, il a été admis qu'une préparation soignée à sa tâche journalière est, pour l'instituteur, une condition *sine qua non* de l'efficacité de ses efforts. Cette préparation, ce travail préalable, comprend une partie exclusivement matérielle et une autre qu'on pourrait appeler didactique : l'une et l'autre ont pour but de faire produire aux élèves du maître le plus de fruits possible, dans le moins de temps possible.

Que l'instituteur ne néglige donc pas, avant d'introduire les élèves dans la classe, de s'assurer si le matériel classique dont il aura besoin se trouve à sa portée pour lui permettre d'aborder immédiatement ses leçons. Un local où tout respire l'ordre et la propreté ; des planches noires soigneusement nettoyées ; craie, éponge, compas, livres classiques,

C'est donc à tort que, dans nos grammaires, on distingue les voyelles longues et les voyelles brèves : une voyelle n'est ni longue ni brève ; c'est le son représenté qui est tantôt long tantôt bref, quelle que soit d'ailleurs la manière dont le son est représenté. Ainsi, malgré l'accent circonflexe, le son *â* est bref dans *un mâ*t, et malgré l'absence de tout accent, le même son est long dans *une passe*.

Malgré donc tout le respect qu'il faut porter à nos livres classiques, il n'est pas mauvais de chercher à se rendre compte des choses, d'approfondir les questions, et au besoin, de modifier des formules qu'un long usage faisait regarder comme inattaquables.

A. M.

L'EMPLOI DU TEMPS A L'ECOLE PRIMAIRE.

De toutes les définitions que l'on a données du temps, la plus belle nous paraît être celle-ci : " Le temps est l'étoffe dont la vie est faite. " Elle exprime, d'une façon poétiquement énergique, que l'utilité de la vie est en raison directe de l'emploi plus ou moins judicieux que l'on fait du temps. L'homme qui perd son temps ou qui le répartit d'une façon peu intelligente, manque fatalement le but de son existence, sa vie devient un stérile passage sur cette terre, et la société elle-même, à laquelle il se devait tout entier, reste sevrée de ses services.

" Le temps est de l'argent, " telle devrait être la maxime première de celui qui a la noble ambition de féconder son travail, tel est l'adage qui devrait se trouver inscrit au frontispice de tout établissement dont la prospérité a pour base l'activité humaine.

Mais c'est principalement en matière d'enseignement que le dicton anglais apparaît dans toute son actualité ; c'est là surtout que le résultat des efforts dépend essentiellement de l'emploi du temps. La

registres officiels disposés de façon à ne pas obliger d'inutiles recherches ; tableaux d'intuition, cartes, sphères, collections, etc., facilement accessibles : tel est, avant l'ouverture des classes, l'aspect intérieur d'une école bien tenue. Rien n'inspire davantage à l'enfant le goût de l'étude et le respect de son maître que l'ordre irréprochable et la parfaite propreté qui règnent autour de lui ; rien, au contraire, ne le prédispose autant à l'indiscipline, à la négligence et à la paresse qu'un local d'école dont la malpropreté et le désordre sont les tristes hôtes. Et n'est-il pas évident que dans une telle école, une partie notable du temps affecté à l'enseignement se passe en pure perte ?

Mais la préparation matérielle serait un vain étalage, une mise en scène trompeuse, si l'instituteur ne faisait en même temps une préparation didactique sérieuse de ses leçons. Se négliger sous ce rapport serait s'exposer à n'avoir pas plus de succès auprès de son jeune auditoire que certain personnage n'en eut un jour, malgré des préparatifs matériels considérables, pour avoir oublié d'allumer sa lanterne. Une bonne leçon ne s'improvise pas ; elle exige, surtout du praticien inexpérimenté, une étude préalable dont l'instituteur le plus capable même ne pourrait s'affranchir entièrement. Quel fruit, en effet, peut-on attendre d'une leçon dont les hésitations, les tâtonnements, les redites, l'absence complète de coordination compromettent d'avance l'efficacité ? Et comment le maître réussira-t-il à captiver l'attention des élèves, comment surtout saura-t-il éveiller leur intérêt, stimuler leurs efforts, faire appel à leur spontanéité, provoquer parmi eux une salutaire rivalité, si lui-même est dépourvu de cette ardeur professionnelle, de ce feu sacré qui ne saurait se manifester qu'après une préparation soignée des leçons ? Et que l'on ne s'y trompe pas, tout jeunes qu'ils sont, les élèves possèdent à un degré remarquable l'art d'apprécier leur maître. La moindre hésitation, la plus petite erreur dans notre enseignement suffiront pour diminuer leur confiance, pour amoindrir notre prestige et compromettre notre autorité. Or, aussitôt que l'élève a cessé de voir dans son maître un modèle d'activité et de science, aussitôt qu'il est désillusionné au point de ne plus trouver que des soins mercenaires et un savoir équivoque chez celui-

là même qui constituait à ses yeux la perfection personnifiée, il sentira refroidir son amour pour l'étude, il se laissera entraîner avec une facilité désespérante sur la pente de la paresse et de l'indifférence.

Mais quels que soient les aptitudes et le dévouement de l'instituteur, son labeur sera fatalement frappé de stérilité, la majeure partie de son temps se passera en efforts infructueux, si son enseignement ne repose sur une base solide, sur une *bonne discipline*. En effet, sans discipline pas d'attention, et sans attention nul progrès. Rien de plus pénible que de voir un instituteur, animé d'ailleurs d'excellentes intentions, déplorer inutilement tout ce qu'il possède de zèle et de vigueur au milieu du désordre et d'une distraction générale ; rien de plus triste qu'une classe où l'insubordination tient l'enfant condamné à une perpétuelle ignorance et le maître à un véritable martyr. Que l'instituteur ait donc assez d'énergie et de fermeté ; que dans sa personne, dans son attitude, dans son geste et surtout dans son regard, il y ait quelque chose de viril qui maîtrise la classe par sa seule présence ; qu'il donne ses ordres d'un ton bref et décidé ; qu'il exige le silence le plus absolu pendant les leçons et qu'aucun élève ne puisse jamais se soustraire à sa vigilance.

Ce qui contribue d'une manière efficace à l'emploi utile du temps à l'école, c'est la distribution intelligente des leçons et des exercices. Un bon tableau horaire, en effet, permet à l'instituteur d'occuper utilement tous les élèves et le dispense de toute préoccupation au sujet de la succession rationnelle de ses travaux. D'autre part, puisque l'ennui, cette plaie des écoles, naquit un jour de l'uniformité, nous considérons comme indispensable d'alterner les leçons théoriques avec les applications, les exercices graphiques avec ceux de pure intelligence, les leçons littéraires avec celles ayant un caractère scientifique. Or, cette alternance, encore une fois, ne s'improvise pas, surtout si l'instituteur, ce qui est le cas le plus ordinaire, a plusieurs divisions à diriger ; elle ne s'obtient qu'au moyen d'un tableau de judicieuse distribution du temps et du travail.

L'emploi du temps à l'école primaire nous amène naturellement à dire un mot du journal de classe si diversement

apprécié dans le monde scolaire. Avant de nous prononcer sur l'efficacité de ce registre, nous demanderons si, par journal de classe, on entend une préparation succincte et écrite des leçons, ou bien un *memento* des leçons et des devoirs imposés aux élèves. Dans le premier cas, nous considérons le journal comme peu utile pour le maître travailleur ; celui-ci, en effet, est trop profondément pénétré de la nécessité de la préparation des leçons pour qu'il ne la fasse pas sans contrainte et sans être obligé d'en produire une preuve matérielle. D'ailleurs, la préparation des leçons peut se faire bien autrement, nous allons dire bien mieux, que par écrit. Elle se fera tantôt par une méditation préalable de la matière à enseigner ; tantôt par l'étude, dans un manuel spécial, de la méthode à employer ; tantôt par la recherche, dans des ouvrages classiques, de la matière des devoirs d'application. Nous estimons d'ailleurs que l'instituteur est astreint à une tâche suffisamment laborieuse, nous sommes d'avis que sa santé subit d'assez rudes assauts pour qu'il lui soit permis de faire la préparation de ses leçons sans être obligé de consigner jour par jour dans un registre spécial le résultat de ce travail. Quant à l'instituteur peu soucieux de l'accomplissement consciencieux de sa tâche, il trouvera dans le journal de classe—vrai trompe-l'œil dans ce cas,—le moyen de cacher sa négligence aux autorités scolaires, si tant est, ce dont nous doutons, que celles-ci considèrent la bonne tenue du dit journal comme une preuve certaine de la préparation aux leçons.

Si donc le journal de classe ne doit mentionner que les travaux et leçons imposés aux élèves ; si, en définitive, il est identique à celui qui, dans les écoles bien tenues, se trouve entre les mains de chaque enfant, nous le considérons comme indispensable parce que c'est le seul moyen pour l'instituteur de se rappeler, sans perte de temps, ce qu'il peut et doit raisonnablement exiger chaque jour de ses élèves. Rédigé de cette façon, le journal de classe indiquera d'ailleurs d'une manière suffisamment complète la matière de la leçon précédente et, par conséquent, celle qui doit la suivre immédiatement. — *La Gymnastique scolaire.*

EXERCICES DE MEMOIRE ET DE RÉCITATION.

LE CRAPAUD.

“ Viens vite, Pierre, viens voir :
Un affreux crapaud tout noir !
Disait Paul à petit Pierre.
Nous allons le tuer, ça va nous amuser.”
Et Paul prend un bâton, et son frère une pierre. Ils courent au crapaud pour le martyriser.
Un âne, en ce moment traînant une charrette, Allait mettre le pied sur le corps de la bête ;
Il s'arrête
Et s'en va de côté pour ne pas l'écraser.
Paul alors dit à petit Pierre,
Qui laisse tomber ses cailloux :
“ Ah ! qu'allions-nous faire, mon frère !
Un âne est moins méchant que nous.”
(Extrait de la *Légende des Siècles.*)

1^{er} ENTRETIEN : *Explication des mots.*

Crapaud.—Le crapaud appartient à l'embranchement des vertébrés, à la classe des batraciens. Ces animaux ont la peau nue, lisse, humide. Branchies dans le jeune âge, poumons ensuite. Ils présentent, à mesure du développement, des changements profonds de forme extrêmement curieux appelés *métamorphoses*.

Le *têtard*, première forme du batracien, sort d'un œuf sans coque que la chaleur du soleil a fait éclore. Ce petit animal ressemble un peu à un poisson : une grosse tête, un corps grêle, une longue queue aplatie, organe propulseur (*pro*, avant : *pulsus*, poussé ; qui pousse en avant). Voyez le têtard, qui ne peut vivre que dans l'eau, comme il nage avec prestesse en agitant sa queue.

La deuxième forme est bien plus compliquée, car en grossissant, les deux pattes de derrière ont poussé, puis celles de devant.

Troisième forme : Pendant ce temps, la queue diminue, si bien qu'il arrive un moment où l'animal a quatre pattes et n'a plus de queue. De têtard, il est devenu crapaud. D'animal *aquatique* il est devenu *aérien* ; d'*herbivore*, il est devenu *carnivore*. N'est-ce pas vraiment merveilleux ?

PROCÈS DU CRAPAUD.

Accusation.

Les accusateurs du crapaud disent :

a) Il est *laid*. Son corps mollassé est un amas informe et comme pétri au hasard ; son dos aplati, sale de couleur, est parsemé de pustules livides. Ses pattes torses, trop courtes, ne peuvent soulever au-dessus de la vase son ventre boursoufflé, qui traîne ignoblement. Sa large tête se fend en une gueule hideuse ; des paupières gonflées surmontent de gros yeux saillants, qui révoltent par leur bestiale fixité. C'est bien la laideur vivante, la bête en laquelle toutes les horreurs se sont incarnées !

b) Il est *venimeux*. Des pustules de sa peau suinte un venin laiteux. Le simple toucher de cet animal est même dangereux. Si vous vous frottiez

les yeux après avoir manié un crapaud, il vous en cuirait un peu. Il y a plus : des savants, en grattant la peau du cou, particulièrement riche en glandes chez le crapaud, ont recueilli cet horrible venin dont il a suffi qu'une goutte pour que, introduite sous la peau d'une poule, elle ait déterminé sa mort au milieu d'affreuses convulsions. La même expérience, répétée sur un chien, mais avec une dose plus forte, a amené en moins d'une heure, la mort de la bête qui expirait en proie à une ivresse effrayante.

c) Il lance aux yeux des assaillants un liquide corrosif, son urine, qui brûle la rue par son acreté.

d) Il souille l'air par la fétidité de son haleine.

e) De sa gueule découle une bave qui empoisonne les herbes et les fruits sur lesquels il passe.

f) Il est laid et venimeux. Guerre donc sans merci à la hideuse bête, le maudit des maudits, qui souille la terre, l'air, les eaux et même le regard !

Défense.

a) Que dirai-je pour la défense du misérable ! La simple vérité, et les accusations dont on l'accable se réduiront à néant.

Que le crapaud soit laid, permis à chacun d'avoir son opinion à ce sujet, mais ce n'est pas avec les yeux du corps que doivent se juger le laid et le beau, mais bien avec ceux de la raison mûrie par la réflexion et par l'étude, et libre des entraves des premières impressions, en général entachées d'erreur. La forme d'un animal ne doit pas se juger d'après le plus ou moins de ressemblance avec les formes qui nous sont familières et nous servent de termes de comparaison, mais bien d'après son aptitude au genre de vie pour lequel l'animal est créé. Où la structure est la parfaite harmonie avec les fonctions à remplir, là pareillement est la beauté. Le crapaud a la beauté qui lui convient, la beauté du crapaud ; et il ne peut en avoir d'autre sans cesser d'être ce qu'il est.

A ce point de vue élevé, le laid n'existe plus. Je me trompe, il n'existe que trop, mais dans le monde moral seul. La fainéantise, l'intempérance, le sot orgueil, le vice enfin, voilà le vraiment laid, le vraiment hideux. Je reviens au crapaud, sinon avec l'espoir de vous le faire trouver beau, du moins avec la certitude de vous intéresser à lui.

Son œil doré est plein de feu, son corps replet n'est certes pas un modèle de grâce, mais enfin il n'est pas sans mérite, et, chose étonnante, il a une assez jolie voix. Par les beaux soirs d'été, on entend souvent un petit son doux, plaintif et flûté, comme le tintement argentin d'un petit grelot, répété par intervalle : c'est le chant des crapauds qui vont à la promenade.

b) Le venin, voilà le côté vraiment sérieux de la question. Cette humeur brûlante, appliquée à l'extérieur, ne peut occasionner que des accidents sans importance. Pour agir il faut que le venin se mélange avec le sang par la voie d'une piqûre, d'une coupure, d'une écorchure : il est donc toujours prudent d'éviter de toucher cet animal. Mais, par lui-même, le crapaud est dans l'impossibilité absolue de nous nuire, puisqu'il ne mord

pas et qu'il est dépourvu de toute espèce d'arme qui puisse entamer, même légèrement, les chairs. Il possède une humeur venimeuse, sans avoir la faculté d'en faire usage autrement que pour s'infecter le corps en la transpirant, et rebuter ses ennemis par une odeur et une saveur repoussantes.

c) Le crapaud harcelé lance en effet son urine comme moyen de défense, mais pas bien loin : il faudrait avoir la figure presque sur la bête pour recevoir le jet dans les yeux. Si cela arrivait à quelqu'un étourdi, une rougeur passagère des yeux en serait tout au plus le résultat.

d) Son haleine n'est pas plus nuisible que celle de tout autre animal. C'est pure calomnie pour noircir la bête détestée.

e) Encore une calomnie comme celle de l'haleine. Il ne découle aucune bave de la bouche du crapaud : il n'est nullement vrai que l'animal empoisonne les fruits et les herbes en salivant dessus.

f) Tous ces griefs sont des préjugés de l'imagination populaire, qui s'est plu de tout temps à faire au misérable batracien une réputation détestable.

F. HENRY.

DICTÉES ÉLÉMENTAIRES.

(Faute à relever.—Livraison précédente, page 262, 2de colonne, II, ligne 3e, lire : Faisons en sorte que le remords, et non que le monde...)

I.

Distinction du verbe.

La mort est un sommeil.—La probité est un devoir.— Vos chagrins sont les nôtres.— Jésus aimait ; il a pardonné.—Le temps moissonne, et nous glanons.—Le conseil suit les conseils de la raison.—La bienfaisance est un besoin de l'âme.—On doit craindre Dieu seul.—L'étude est mon refuge.—L'été finit ; l'automne commence.—La famille de César était ancienne.—La beauté, les grâces, la joie, les plaisirs éclataient sur les visages.—Les affections excessives ne sont pas durables.—Les patriarches étaient des hommes vieilliss dans la pratique de toutes les vertus.—Je me rappellerai toujours les conseils de ma mère.—Écoutez beaucoup, réfléchissez longtemps, et parlez peu.—La terre produit des poisons et des plantes salutaires.—La figure de l'homme surpasse celle de tous les autres animaux.—La passion nous aveugle.—Le corps obéit à l'esprit.—Nous voyons par les yeux ; nous entendons par les oreilles ; nous flairons par les narines ; nous saourons par le palais ; nous sentons par les nerfs.—Une mauvaise jeunesse rend la vieillesse soucieuse.—Je mettrai les rois des hommes en fuite, et je briserai les portes d'airain.—L'homme s'incline, s'agenouille, rampe, glisse, nage, se renverse, court, marche, saute, s'élançe, descend, monte, grimpe, et est propre à tous les mouvements.—La paix, l'heureuse paix, s'enfuit au bruit des armes.—Il est doux de reconnaître un bienfait.—L'homme ravit la laine à la brebis.—

La vache nous donne son lait en grande quantité.—La mort nous délivre de tous les maux.—L'âme séparée du corps subsiste toujours.—Le spectacle de la nature agrandit nos idées.—L'espérance anime le courage.—La gloire ne voit point d'obstacle insurmontable.—Le pauvre enfant me souriait.—L'Eglise a institué des prières pour les mourants.—Le voluptueux ne se rassasie jamais des plaisirs.—Un vieillard vante toujours le passé.—Déjà le bûcher s'allume, le fer brille, l'encens fume, la victime s'embellit.

II.

Distinction du sujet.

Le temps fuit, et l'homme dort.—Le sage est heureux.—Le lion rugit, le loup hurle, le chien aboie, le mouton bêle, le rossignol chante, le merle siffle, la poule glousse, et le corbeau croasse.—La fable dit que Mercure tua Argus.—La mort, qui n'épargne personne, est la véritable égalité.—La gloire qui vient de la vertu a un éclat immortel.—Un rat sauva la vie à un lion.—Si l'âme est spirituelle, elle est immortelle.—Nous naissons, nous vivons, et nous mourons.—Le moineau aime le mil, mais il ne laboure pas.—Un paresseux est le frère d'un mendiant.—Le temps est un grand maître ; il nous apprend ce que nous voulons.—Le fruit suit la belle fleur, comme l'honneur suit une belle vie.—Le spectacle de la nature agrandit nos idées.—L'excès du malheur produit ordinairement l'indifférence.—Déjà le bûcher s'allume, le fer brille, l'encens fume, la victime s'embellit.—Le temps de la jeunesse est celui des illusions.—La main fermée ne prend jamais de mouches.—L'homme ravit la laine à la brebis.—L'espérance anime le courage.—La raillerie est l'éclair de la calomnie.—Une mauvaise action est suivie du repentir.—Le corps se fortifie par des travaux modérés.—Dieu est le principe de tout.—Tout est solidaire dans le système du monde : la terre circule autour du soleil, et la lune tourne autour de la terre.—Je mettrai les rois des hommes en fuite, et je briserai les portes d'airain.—Le bon élève fréquente l'école régulièrement.—Le travail écarte l'ennui, le vice et la misère.—La guerre est le plus grand fléau dont Dieu accable l'humanité.—Ma mère m'a inspiré une grande haine du mensonge.—La figure de l'homme surpasse celle de tous les autres animaux.—L'homme ne périt pas à la mort, il ne fait que changer de vie.—Le corps obéit à l'esprit.—Un enfant doit obéir à son père et à sa mère.—L'Eglise a institué des prières pour les mourants.—L'Italie forme des artistes, la France établit leur réputation, l'Angleterre les enrichit.

J. O. C.

DICTIONNAIRE SYNTAXIQUES.

(Fautes à relever.—Livraison précédente, page 263, 2^e, colonne, ligne 10^e, lire : Les marées sont plus basses dans certaines saisons... ; ligne 12^e, lire : des solutions qui échappent... ; ligne 20^e, lire : je vous envoie ci-inclus copie...)

I.

Difficultés relatives à l'accord de l'adjectif.

Après un combat très vif, qui dura sept heures et demie, les ennemis furent culbutés ; la demi-brigade gravissant sur une montagne fort rude, les jeta dans la ville, où ils furent suivis et cernés. Mais, disent certaines gens qui doutent de tout, que prouve cette circonstance tout extraordinaire qu'elle paraisse ?—Les ânes ressemblent fort aux chevaux par la structure intérieure.—Nous avons trouvé sur la route une foule de branches d'arbres brisées par le vent.—Les lois, loin de diminuer la liberté, la fondent et la constituent. Quelle que soit l'opposition que l'on fasse, il est certain qu'il ne peut y avoir d'indépendance absolue pour l'homme.—Les saints furent ce que nous sommes, faibles, tentés, pécheurs même, en un mot enfants d'Adam comme nous.—Nous sommes médecins qui voyons clair dans votre constitution.—J'ai acheté une maison toute fraîche faite.—Les peuples mêmes que l'on a regardés comme sauvages ont admiré et estimé les hommes justes, tempérants et désintéressés.—Les draps garance sont fabriqués en grande partie pour l'armée.—La hardiesse humaine n'aime pas à demeurer court.—Voici une pierre demi-transparente.—Les cannes à sucre occupent ordinairement peu de terrain, et elles ne sont pas clair-semées.—Quelques peuples sauvages se persuadent que, lorsqu'il tonne, le ciel veut leur infliger une pénitence, et que les âmes des méchants sont chargées de diriger les coups, pour les tourmenter et les punir de leurs péchés.—Un des plus beaux présents que nous ait faits l'auteur de la nature, c'est le plaisir attaché à nos jugements intérieurs, plaisir aussi vif quand nous découvrons les causes des effets, que quand nous jouissons des effets mêmes.

II.

On a souvent abusé des meilleures choses ; on a changé les vertus mêmes en vices, en les outrant et en voulant les pousser trop loin.—Sa voix offrait une assez jolie suite d'intonations aigres-douces.—Il gagna, clair et net, cinq mille piastres dans cette affaire.—La fourrure de l'hermine se vend cher.—Cette volaille sent mauvais.—Les oiseaux aquatiques, navigateurs-nés, ont des membres merveilleusement appropriés à l'élément qu'ils doivent habiter de préférence.—Quelque brillante que soient les couleurs qu'emploie un écrivain, quelques beautés qu'il sème dans les détails, si l'ensemble choque, on pourra soupçonner qu'il manque de génie.—Quelle que soit notre pénétration, quelles que soient nos recherches, nous ne saurons jamais que fort peu de chose.—Autrefois, les premiers-nés des grandes familles héritaient de tous les titres, de tous les droits et de toute la fortune de leurs pères.—Les étoffes gris blanc et bleu clair ne conservent pas longtemps leur premier éclat.—Tous les hommes, même les plus vicieux, témoignent une constante admiration pour les vertus éminentes.—C'est la reconnaissance qui porta autrefois les hommes à se faire des dieux même de leurs bienfaiteurs.—Quelques grands avantages que la nature donne, ce n'est pas elle seule, mais la fortune avec elle qui fait les héros.—Toute pénible que vous semble l'étude des mathématiques, et tout aride que vous

la supposez, elle procure les plus vives jouissances.—Les meilleures odeurs, lorsqu'elles sentent *fort*, sont désagréables.—Les jeux de hasard, *quelque* médiocres qu'ils paraissent, sont toujours chers et dangereux.—*Toute* autre personne, *toute* autre chose lui conviendrait mieux.—Les premiers chrétiens, *tous* égaux, gouvernaient secrètement leur société pauvre et sainte à la pluralité des voix.—Vous méritez sans doute une *tout* autre destinée.—Le chien n'a nulle ambition, nul désir de vengeance, nulle crainte que celle de déplaire ; il est *tout* zèle, *tout* ardeur et *tout* obéissance.—*Tout* Rome le sait, on l'a vu.

J. O. C.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE.

(Fautes à relever.—Livraison précédente, page 264, 2^{de} colonne, II, ligne 12^e, lire : des objets d'art...; III, ligne 3^e, écrire : avaient tout perdu...)

I. LE CHEVAL ARABE.

Les chevaux arabes sont, en général, d'une constitution délicate, mais ils s'accoutument cependant avec facilité aux fatigues des longues marches. Ils sont prompts, actifs, d'une vitesse surprenante, et presque toujours exempts de difformités apparentes. Ils sont si doux et si dociles, qu'ils peuvent être soignés par les enfants, avec lesquels ils dorment sous la même tente, surtout quand ils sont jeunes. Jusqu'à l'âge de quatre ans, on ne leur met ni selle ni fers ; ils sont communément nourris avec du lait de chameau, et peuvent supporter la soif plusieurs jours de suite. L'affection fraternelle, la prédilection décidée que les Arabes portent à leurs montures, sont fondées non seulement sur l'utilité qu'ils en retirent dans leur vie active et vagabonde, mais encore sur une ancienne croyance qui doue les chevaux de sentiments nobles et généreux. Le cheval, disent-ils, est la plus belle créature après l'homme ; la plus belle occupation est de le soigner, le plus délicieux amusement de le monter. (*Magasin pittoresque.*)

II. LES PRODUCTIONS VARIÉES DE L'AFRIQUE.

Les cornes d'ivoire, de rhinocéros, de buffles, d'antilopes, les graines oléagineuses, les plumes d'autruches (1), la gomme, la myrrhe, la cire, les peaux, les animaux utiles, tout est ici à profusion, il y a de quoi enrichir l'Europe. Le sol, riche en humus végétal, très souvent arrosé par des pluies bienfaisantes et par de nombreuses rivières, est d'une fertilité prodigieuse ; les céréales : blé, orge, maïs, pois, fèves ; (2) les plantes textiles : chanvre, lin, coton, jusqu'au safran y croissent presque côte à côte et se succèdent de trois en trois mois sans épuiser la terre, sans aucune espèce d'engrais. Les bananiers donnent toute l'année des fruits à côté des cannes à sucre, des citronniers et des cédrats gros comme ma tête. Ailleurs, le sol est couvert d'une variété infinie de plantes, de forêts d'oliviers, de gé-

vriers hauts de cinquante mètres : c'est un vrai paradis, désert encore, à peine parcouru par quelques sauvages. (ANTINORI.)

III. LE VOYAGEUR PRIANT DANS UNE CHAPELLE BÂTIE SUR UNE ANCIENNE VILLA ROMAINE.

C'était un dimanche : la porte de cette chapelle était ouverte, j'y entrai ; je vis trois petits autels disposés en forme de croix ; sur celui du milieu s'élevait un grand crucifix d'argent, devant lequel brûlait une lampe suspendue à la voûte. Un seul homme, qui avait l'air très malheureux, était prosterné auprès d'un banc ; il priait avec tant de ferveur qu'il ne leva pas même les yeux sur moi au bruit de mes pas. J'ai senti ce que j'ai mille fois éprouvé en entrant dans une église, c'est-à-dire un certain *apaisement*, et je ne sais quel dégoût de la terre. Je me mis à genoux à quelque distance de cet homme, et, inspiré par le lieu, je prononçai cette prière : " Dieu du voyageur, qui avez voulu que le pèlerin vous adorât dans cette humble asile, bâti sur les ruines du palais d'un des grands de la terre, nous ne sommes ici que deux fidèles prosternés au pied de votre autel solitaire. Accordez à cet inconnu, qui semble si profondément humilié devant vos grandeurs, tout ce qu'il vous demande ; faites que les prières de cet homme servent à leur tour à guérir mes infirmités, afin que ces deux chrétiens qui sont inconnus l'un à l'autre, qui ne se sont rencontrés qu'un instant dans la vie, et qui vont se quitter pour ne plus se voir ici-bas, soient tout étonnés, en se retrouvant au pied de votre trône, de se devoir mutuellement une partie de leur bonheur, par les miracles de la charité."

(CHATEAUBRIAND.)

IV. L'HUILE DE PÉTROLE.

Le nom de *pétrole*, tiré du grec, signifie *huile de pierre*. Cette huile se trouve dans les entrailles de la terre, d'où on l'extrait comme on tire l'eau d'un puits. Ce n'est pas une découverte nouvelle ; Plutarque en fait mention ; elle était connue d'Hérodote. Des sources de cette huile ont été rencontrées dans différents pays, dans l'Inde et en Italie ; cependant sa découverte en Amérique a produit une vive sensation, parce que les gisements de ce pays sont d'une grande importance et capables d'alimenter le monde. Pour l'exploiter, on a établi plusieurs chemins nouveaux. La progression de la production a été très rapide. Une partie du sol de l'Amérique repose sur d'immenses nappes de ce liquide, et dans beaucoup de contrées il suffit de percer la croûte solide superficielle pour en faire jaillir des sources. Il est même arrivé souvent que ces jets qui se déversaient dans des rivières et étaient mis accidentellement en contact avec le feu, produisaient une mer de flammes s'agitant sur les eaux, et embrasant les arbres sur les rives.

L'exploitation de cette richesse, comme son emploi, exige de grandes précautions, et, malgré ces précautions, elle a causé de nombreux et terribles incendies.

Quelle est l'origine de l'huile de pétrole ? La science l'a recherchée sans pouvoir la déterminer d'une manière certaine. On s'accorde cependant à croire qu'elle est due à la transformation

(1) Buffles, antilopes, et autruches pourraient également s'écrire au singulier.

(2) Les pois, les fèves, sont pensés-ous, des *baumex*, et non des *arabes*.

opérée au sein de la terre des produits végétaux, comme des vastes forêts qui couvraient l'ancien monde, ou des résines qu'elles contenaient : cette origine serait semblable à celle de la houille.

(Extrait des *Petites Lectures*.)

V. L'OISEAU-MOUCHE.

De tous les êtres animés, voici le plus élégant pour la forme et le plus brillant pour les couleurs : les pierres et les métaux polis par notre art ne sont pas comparables à ce bijou de la nature ; elle l'a placé, dans l'ordre des oiseaux, au dernier degré de l'échelle de grandeur. Son chef-d'œuvre est le petit oiseau-mouche ; elle l'a comblé de tous les dons qu'elle n'a fait que partager aux autres oiseaux. Légèreté, rapidité, prestesse, grâce et riche parure, tout appartient à ce petit favori. L'émeraude, le rubis, la topaze, brillent sur ses habits ; il ne les souille jamais de la poussière de la terre, et, dans sa vie tout aérienne, on le voit toucher le gazon par instants ; il est toujours en l'air, volant de fleurs en fleurs (1) : il a leur fraîcheur, comme il a leur éclat ; il vit de leur nectar, et n'habite que les climas où sans cesse elles se renouvellent.

C'est dans les contrées les plus chaudes du nouveau monde que se trouvent toutes les espèces d'oiseau-mouche (2). Elles sont assez nombreuses, et paraissent confinées entre les deux tropiques ; car ceux qui s'avancent en été dans les zones tempérées n'y font qu'un court séjour ; ils semblent suivre le soleil, s'avancer, se retirer avec lui, et voler sur l'aile des zéphyrus à la suite d'un printemps éternel.

Rien n'égale la vivacité de ces petits oiseaux, si ce n'est leur courage, ou plutôt leur audace ; on les voit poursuivre avec furie des oiseaux vingt fois plus gros qu'eux, s'attacher à leur corps, et, se laissant emporter par leur vol, les becqueter à coups redoublés, jusqu'à ce qu'ils aient assouvi leur petite colère. Quelquefois même ils se livrent entre eux de très vifs combats. L'impatience paraît être leur âme : s'ils s'approchent d'une fleur et qu'ils la trouvent fanée, ils lui arrachent les pétales avec une précipitation qui marque leur dépit. Ils n'ont point d'autre voix qu'un petit cri fréquent et répété ; ils le font entendre dans les bois dès l'aurore, jusqu'à ce qu'aux premiers rayons du soleil tous prennent l'essor et se dispersent dans les campagnes.

(1) Ou de fleur en fleur.

(2) Ou d'oiseaux-mouches.

VI. LES ANIMAUX A L'APPROCHE DES VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES.

Les animaux, chez lesquels l'instinct, unifié à la perfection des sens, devient une faculté supérieure à l'intelligence humaine dans la prévision du temps, doivent être étudiés par celui qui a intérêt à s'assurer d'avance de la constance de l'état atmosphérique existant actuellement. A l'approche de la pluie, les hirondelles volent bas en rasant la terre, parce que les insectes dont elles font leur nourriture ont quitté les régions supérieures de l'atmosphère où l'air est trop vif

ou le vent trop fort. Les reptiles, amis de l'humidité, tels que les crapauds, sortent de leurs trous et semblent aller au-devant de la pluie qu'ils désirent ; les grenouilles sont silencieuses et enfoncées dans leurs marécages ; les oiseaux, les papillons, les mouches ne traversent plus l'air en aussi grand nombre et semblent chercher leurs abris ; les alouettes se cachent dans les blés et se taisent. Les oiseaux aquatiques, au contraire, les oies, les canards, les cygnes, s'agitent et remplissent l'air de leurs croassements ; les chats, ennemis de l'eau, disparaissent dans les endroits les plus reculés des habitations.

A l'approche du beau temps, le spectacle est bien différent. Les hirondelles volent haut et semblent exécuter au-dessus de nos têtes des danses joyeuses ; des essaims de petites mouches, semblables à de légers nuages, sont suspendus au-dessus des prairies ; les rainettes montent le long des arbustes ; les grenouilles coassent durant toute la nuit ; les oiseaux volent de tous côtés ; les poissons sautent à la surface de l'eau ; les alouettes s'élèvent dans l'air et font entendre leur voix vibrante ; les insectes bourdonnent ; les papillons errent de fleur en fleur ; la nature entière semble se réjouir à l'approche du beau temps ; les oiseaux aquatiques seuls, ennemis du soleil et amis de la pluie, sont silencieux et mécontents. Il n'est point de cultivateur, de berger, de chasseur, ni de pêcheur, qui ne puisse ajouter des faits examinés par lui, à l'appui de ces observations générales. (Extrait de l'*Éducateur*.)

J. O. C.

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.

Le *hôte* paraît produit uniquement par la lumière solaire, car la chaleur ne le fait pas naître sur les parties recouvertes par les vêtements. (VAIDY.)

Le *hale* allait bien à son mâle visage. (G. SAND.)
Voyez ce jeune homme qui *hale* une bouée à bord.

Le soleil en été *hâte* ceux qui voyagent. (ACADÉMIE.)

Pour les marchandises qui doivent être vendues à la criée, viande, marée, beurre, œufs, fromages, etc., l'intermédiaire des facteurs préposés par l'administration est indispensable, et les forts de la *halle* peuvent seuls faire les chargements et les déchargements. (*Dictionnaire de la Conversation*.)

Si la température générale du globe eût été, aux époques reculées, ou plus *haute* ou plus basse, son volume, par l'effet de la dilatation ou de la contraction, aurait été plus grand ou plus petit. (ARAGO.)

Seul j'ai dans ce château justice basse et *haute* ; Notre sire le roi n'y serait que mon *hôte*. (V. HUGO.)

Tous les soirs on *ôte* aux chameaux leur charge, et on les laisse paître en liberté. (BUFFON.)
La qualification de *hautesse* a aussi été donnée à quelques rois de France de la seconde race. (*Dictionnaire de la Conversation*.)

Il courut au logis
De la cigogne son hôte. (LA FONTAINE.)
Et mes lettres, les avez-vous portées à la poste?
Hem? (BRUEYS.)

On aime à raconter les maux qu'on a soufferts.
(DELILLE.)

Malheureux! j'ai servi de héraut à sa gloire.
(RACINE.)

On peut être héros sans ravager la terre.
(BOILEAU.)

Cet élève hochait la tête lorsqu'on le reprimaudait.

Les esprits faibles et légers ont besoin d'un hochet.
(ACADÉMIE.)

Hom! cette condition-là rend mon payement fort équivoque.
(RACINE.)

Un jeune homme, toujours bouillant dans ses [caprices,
(BOILEAU.)

Est prompt à recevoir l'impression des vices.

Dans l'ombre à trois (personnes), on n'emploie que quarante cartes, en retirant les dix, les neuf et les huit. (Dictionnaire de la Conversation.)

Chacun se trompe ici-bas ;
On voit courir après l'ombre
Tant de fous qu'on n'en sait pas
La plupart du temps le nombre.
(LA FONTAINE.)

L'ombre est un poisson qui a beaucoup d'analogie avec le saumon, qui affectionne l'eau rapide, froide et pure, et qui se trouve particulièrement dans les ruisseaux ombragés et dans le voisinage des montagnes.

Voyez ce peintre qui ombre un tableau.

L'amour-propre ne se repose jamais hors de soi.
(LA ROCHEFOUCAULD.)

Or sus, mesdames, la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfants.
(S. VINCENT DE PAUL.)

Tout ce qui reluit n'est pas or. (Prov.)

Combien de fois, doucement irrité,
Suis-je ore mort, ore ressuscité?(RONSARD.)

Je te ferai partout hou, hou,
Je te ferai devenir fou. (SCARRON.)

La houe fourchue sert à labourer et à défoncer les terrains pierreux et trop argileux, parce qu'elle entre plus aisément que la houe pleine.
(BESCHERELLE.)

Les houx viennent dans les bois, dans les haies.
(IDEM.)

La fortune, soit bonne ou mauvaise, soit passagère ou constante, ne peut rien sur l'âme du sage.
(MARMONTEL.)

Ne pénétrez pas dans les abîmes de l'infini; laissez à Dieu cette nuit profonde où il lui plaît de se retirer avec sa foudre et ses mystères.
(GUÉNARD.)

En août quiconque dormira, sur midi s'en repentira.
(Prov.)

Vous serez le parrain, dès huit je vous en prie.
(LA FONTAINE.)

Abandonné des enfants d'Esculape,
Boileau gisait malade dans son lit.
La mort s'approche, il frissonne, il pâlit;
Croyant déjà qu'à son huis elle frappe.
(Nouv. Ch. de vers.)

Je sais qu'il y en a qui veulent jouer sur l'affinité des paroles; mais grande est la différence entre aspirer et siffler, et il y a loin de huit à dix huit.

(Sat. Mén.)

J. O. C.

PHRASES A CORRIGER.

(Fautes à relever.—Livraison précédente, page 268, 2de colonne, 15, écrire :... d'une tout autre manière par certaines gens...)

1. Il ne pouvait se présenter devant le grand prêtre qu'il n'eût été lavé trois fois dans les lavoirs du temple, et qu'il n'eût rien sur lui qui fût de la dépouille d'aucun animal, mais surtout ni poil de vache, parcequ'elle est adorée des brames, ni poil de porc, parce qu'il leur est en horreur

2. Cette excellente personne, M^{me} D., ne s'est pas laissée abattre : elle a lutté avec courage contre toutes les difficultés.

3. Le gouverneur étant nommé par la reine d'Angleterre pour administrer les affaires du Canada, il se choisit un Conseil de Ministres.

4. Voyez ce peuple immense, ces pères sans pitié, ces mères au cœur de bronze, ces épouses sans entrailles, tous comme des hyènes, viennent à l'envie repaître leurs yeux de mon sang.

5. Il serait peut-être nécessaire, pour organiser parfaitement la vaccination, qu'on en ferait un département spéciale sous la direction d'un médecin.

6. Je crois qu'à cette époque, j'ai dû passer des semaines entières sans sommeil et sans en sentir le besoin, tant la vie était concentrée dans mon imagination.

7. À minuit, les neiges des montagnes ayant fondu et s'étant mêlées à la pluie qui avait tombé, la rivière disparut, et ce ne fut plus qu'un large lac, de deux milles de largeur.

8. Pauvre mère, tu mourras de douleur et de honte, et c'est moi, fils ingrat, qui aurait causé ta mort.

9. La position de Montréal, le cours rapide du St-Laurent servent admirablement notre système d'égoût malgré qu'il soit même bien défectueux.

10. L'homme dont vous parlez, peut avoir eu ses torts; mais vous ne nierez pas qu'il a fait quelque chose.

11. La politesse prouve une éducation soignée et qu'on a vécu dans un monde choisi.

12. La couleur de la lymphé animale est d'un jaune paille tendre; la lymphé humanisée est plus blanche, presque invisible sur les pointes d'ivoires.

13. Cependant, plus tard, M. H. était battu à plates couture.

14. Ces deux poètes ne sont faits ni l'un ni l'autre pour les âpretés de la satire; mais ils se sont assimilés l'un et l'autre, en les amollissant.

(1) On écrit aussi or et ore.

plus ou moins, les harmonieuses qualités du chantre des méditations.
 15. On ne peut nier que tous les peuples honnêtes sont les victimes du système actuel.

CORRECTIONS.

- 1mais surtout ni poil de vache, parce que la vache,..... ni poil de porc, parce que le porc leur est en horreur.....
- 2ne s'est pas laissé abattre.....
- 3 Le gouverneur.....se choisit un conseil de ministres (retrancher le pronom il).
- 4tous, comme des hyènes, viennent à l'envi.....
- 5qu'on en fit un département spécial.
- 6sans dormir et sans en sentir le besoin.....
- 7à la pluie qui était tombée.....
- 8qui aurai causé ta mort.....
- 9bien qu'il soit encore bien défectueux.
- 10vous ne niez qu'il n'ait fait, ou qu'il ait fait quelque chose.....
- 11 La politesse prouve qu'on a reçu une éducation soignée,...
- 12presque invisible sur les pointes d'ivoire.
- 13à plate couture.....
- 14ils se sont assimilés.
- 15que tous les gens honnêtes ne soient ou soient les victimes du système actuel.

J. O. C.

PROBLEMES D'ARITHMETIQUE.

I. Quelle est la différence, en piastres et centins, entre 375 louis 10 chelins 9½ deniers et \$6730.82 ?

Réponse : \$5228.66½.

Solution :

375 £. × 4 = \$1500.00.

10 S. × 20 = 2.00.

9½ D. × 5/8 = .15½.

375 £. 10 S. 9½ D. = \$1502.15½

\$6730.82 - \$1502.15½ = \$5228.66½.

II. Quelle est la somme, en louis chelins et deniers, de \$475.80, \$6040.20, \$8712.10, et \$4870.75 ?

Réponse : £. 5024 14 S. 3 D.

Solution :

\$475.80 + \$6040.20 + \$8712.10 + \$4870.75 = \$20098.85.

\$20098.85 ÷ 4 = 5024 louis + \$2.85.

\$2.85 ÷ 20 = 14 chelins + 5 centins.

5 centins ÷ 3 = 15/5 = 3 deniers.

Donc \$20098.85 = 5024£. 14 S. 3 D.

III. Combien de douzaines de cuillères pourrait-on faire avec 98 lbs. 2 oz. 19 gros d'argent, s'il faut 18 gros pour faire une cuillère ?

Réponse : 109 doz. + 22½ grains.

Solution :

98 lbs × 12 = 1176 oz + 2 oz = 1178 oz.

1178 oz × 20 = 23560 gros + 19 gr. = 23579 gr.

23579 gros ÷ 18 = 1309 cuillères + 17/18 gros.

1309 cuillères = 109 douzaines.

17/18 gros × 24 = 17/3 × 4 = 68/3 = 22½ grains = ce

qui reste d'argent.

IV. Quel est le plus grand commun diviseur de 2088, 1488, 944 ?

Réponse : 8

Solution :

1488 | 2088 | 1

1488

600 | 1488 | 2

1200

288 | 600 | 2

576

24 | 288 | 12

288

24 est le plus grand commun diviseur des deux premiers nombres.

24 | 944 | 39

72

224

216

8 | 24 | 3

24

8 est le plus grand commun diviseur demandé.

V. Combien y a-t-il d'onces dans 2¾ de 2/3 de 3½ d'une livre avoir-du-poids ?

Réponse : 112½ oz.

Solution :

2¾ de 2/3 de 3½ = 11/4 de 2/3 de 21/4.

11/4 de 2/3 de 21/4 × 16 = 11/4 × 2/3 × 21/4 × 16 =

11 × 1/3 × 21/3 × 4 = 1012/9 = 112½ oz.

VI. Si un homme gagne \$480. par

année, combien gagnera-t-il dans $\frac{1}{12}$ d'année?

Réponse : \$440.

Solution :

\$480 \div 12 \text{ mois} = \\$40 = \text{ce qu'il gagne dans un mois.}

\$40 \times 11 = \\$440.

Ou encore :

\$480 \times \frac{1}{12} = 40 \times 11 = \\$440.

VII. Si un boulanger paye 55 barils de fleur \$360.25, combien lui coûteront 35 barils ?

Réponse : \$229.25.

Solution :

$$\frac{\$360.25}{55} \times 35 = \frac{360.25}{11} \times 7 = \frac{2521.75}{11} =$$

\$229.25.

VIII. Quelle est la somme de $1\frac{4}{5} + \frac{3}{4} + \frac{2\frac{1}{3}}{4} + \frac{1}{2}$?

Réponse : $3\frac{1}{3}$.

Solution :

$$1\frac{4}{5} + \frac{3}{4} + \frac{2\frac{1}{3}}{4} + \frac{1}{2} = \frac{9}{5} + \frac{3}{4} + \left(\frac{7}{3} \times \frac{1}{4}\right) + \frac{1}{2}$$

$$2 \left| \begin{array}{cccc} 9 & 3 & 7 & 1 \\ 5 & 4 & 12 & 2 \end{array} \right| = \frac{84+45+35+30}{60} =$$

$$2 \left| \begin{array}{ccc} 5 & 2 & 6 \\ 5 & 2 & 6 \end{array} \right| = \frac{5}{3}$$

$$\frac{218}{60} = 3\frac{38}{60} = 3\frac{19}{30}$$

W. H. T.

PROBLEMES D'ALGEBRE.

I. Quel nombre qui, ajouté à sa racine carrée, donne pour somme 1332 ? (TERQUEM.)

Réponse : 1296.

Solution :

Représentons par x^2 le nombre demandé ;

Alors, d'après les conditions du problème, nous aurons l'équation :

$$x^2 + x = 1332.$$

Complétons le carré :

$$x^2 + x + \frac{1}{4} = 1332 + \frac{1}{4} = \frac{5329}{4}$$

Extrayons la racine carrée :

$$x + \frac{1}{2} = \pm \sqrt{\frac{5329}{4}} = \pm \frac{73}{2};$$

$$\text{D'où } x = \frac{73}{2} - \frac{1}{2} = \frac{72}{2} = 36;$$

D'où $x^2 = 36^2 = 1296$, nombre demandé.

II. Quel nombre surpasse de $48\frac{1}{2}$ sa racine carrée ? (TERQUEM.)

Réponse : $56\frac{1}{4}$.

Solution :

Soit $x^2 =$ le nombre demandé ;

Alors, d'après les conditions du problème, nous aurons l'équation :

$$x^2 - x = 48\frac{1}{2}.$$

Complétons le carré :

$$x^2 - x + \frac{1}{4} = 48\frac{1}{2} + \frac{1}{4} = \frac{195 + 1}{4} =$$

$\frac{196}{4}$.

Extrayons la racine carrée :

$$x - \frac{1}{2} = \pm \sqrt{\frac{196}{4}} = \pm \frac{14}{2}$$

$$\text{D'où } x = \frac{14+1}{2} = \frac{15}{2} = 7\frac{1}{2};$$

D'où $x^2 = 7\frac{1}{2} \times 7\frac{1}{2} = 56\frac{1}{4}$, nombre demandé.

III. Trouvez deux nombres dont la somme ajoutée à la somme de leurs carrés fasse 360, et dont la différence ajoutée à la différence de leurs carrés donne 150. (TERQUEM.)

Réponse : 15 et 9.

Solution :

Soient $x =$ le premier de ces nombres,
Et $y =$ le second

D'après les données du problème,

$$x^2 + y^2 + x + y = 360; \quad (1)$$

$$x^2 - y^2 + x - y = 150. \quad (2)$$

Faisons la somme des deux équations ci-dessus :

$$\begin{aligned} 2x^2 + 2x &= 480, \\ x^2 + x &= 240. \end{aligned} \quad (3)$$

Complétons le carré dans l'équation (3):

$$x^2 + x + \frac{1}{4} = 240 + \frac{1}{4} = \frac{961}{4}.$$

Extrayons la racine carrée:

$$x + \frac{1}{2} = \pm \sqrt{\frac{961}{4}} = \pm \frac{31}{2};$$

D'où $x = \frac{31-1}{2} = 15$, premier des deux nombres.

Remplaçons x par sa valeur dans l'équation (2):

$$225 - y^2 + 15 - y = 150,$$

$$-y^2 - y = 150 - 240 = -90,$$

$$y^2 + y = 90.$$

Complétons le carré:

$$y^2 + y + \frac{1}{4} = 90 + \frac{1}{4} = \frac{361}{4}.$$

Extrayons la racine carrée:

$$y + \frac{1}{2} = \pm \sqrt{\frac{361}{4}} = \pm \frac{19}{2};$$

D'où $y = \frac{19-1}{2} = \frac{18}{2} = 9$, dernier des deux nombres.

IV. On a un nombre écrit avec trois chiffres: la somme des carrés de ces chiffres est égale à 104; le carré du chiffre moyen moins le double produit des chiffres extrêmes égale 4; si l'on retranche de ce nombre 594, le reste donne les mêmes chiffres écrits dans un ordre inverse. Quel est ce nombre? (TERQUEM.)

Réponse: 862.

Solution:

Soient x = le chiffre des centaines,

y = le chiffre des dizaines,

z = le chiffre des unités.

Et D'après les données du problème,

$$x^2 + y^2 + z^2 = 104; \quad (1)$$

$$y^2 - 2xz = 4; \quad (2)$$

$$100x + 10y + z - 594 = 100z + 10y + x,$$

$$99x - 99z = 594,$$

$$x - z = 6, \quad (3)$$

Retranchons l'équation (2) de l'équation (1):

$$x^2 + 2xz + z^2 = 100.$$

La valeur de x dans (3) étant égale à $6+z$, substituons cette dernière valeur dans (4):

$$(6+z)^2 + 2z(6+z) + z^2 = 100,$$

$$36 + 12z + z + 12z + 2z^2 + z^2 = 100,$$

$$4z^2 + 24z = 64,$$

$$z^2 + 6z = 16.$$

Complétons le carré:

$$z^2 + 6z + 9 = 16 + 9 = 25.$$

Extrayons la racine carrée:

$$z + 3 = \pm \sqrt{25} = \pm 5;$$

D'où $z = 5 - 3 = 2$, chiffre des unités.

Remplaçons z par sa valeur dans l'équation (3):

$$x - 2 = 6;$$

D'où $x = 8$, chiffre des centaines.

Remplaçons également x et z dans l'équation (2):

$$y^2 - 2 \times 8 \times 2 = 4,$$

$$y^2 - 32 = 4,$$

$$y^2 = 36;$$

D'où $y = \sqrt{36} = 6$, chiffre des dizaines.

Le nombre cherché est, par conséquent, 862.

J. O. C.

LECTURE POUR TOUS

HYGIENE.

(Fautes à relever—Livraison précédente, page 275, 2de colonne, ligne 5e, lire: ... sous le nom de ouate...; ligne 48e, s'écrire: La soie est très insolante...)

DES COSMÉTIQUES.

Un volume contiendrait à peine toutes les recettes de préparations cosmétiques préconisées par le charlatanisme, et que le vulgaire accueille avec une aveugle crédulité. Combien de fards, d'eaux composées, de pommades, de pâtes, de bau-

mes, d'opiates, d'élixirs, qui, loin de perpétuer la beauté, comme le feraient supposer de fastueuses annonces, ne lui donnent qu'un éclat d'un moment, et préparent souvent de longues années de souffrances et une hideuse décrépitude.

L'eau pure et fraîche est sans contredit le meilleur des cosmétiques.

Cependant si le teint a été altéré, on peut se servir d'eaux distillées de roses, de pommades d'amandes douces, de cacao, pour rendre à la peau sa souplesse ; mais l'usage ne peut pas en être continué à cause des corps gras qui ont sur la peau une action irritante.

Si l'on peut tolérer l'usage de ces préparations, dont il est cependant plus prudent de s'abstenir, on doit proscrire sévèrement toutes les eaux et toutes les pommades contenant de l'acétate de plomb ou du sublimé corrosif.

Parmi les fards blancs et rouges, il n'en est aucun que ne réprouvent l'hygiène et la raison. Toutes ces compositions retiennent une portion des sels et des acides employés à leur préparation, crispent et ferment les pores de la peau, établissent une sorte d'irritation permanente, et produisent à la longue les rides prématurées, les dartres, les éruptions de tout genre qui défigurent si souvent les femmes sur le déclin de l'âge.

Les gerçures des lèvres, des mains, du visage ; les irritations provenant du vent, du frottement, du rasoir disparaissent sous l'action du tannin dissous dans la glycérine.

Quant à l'entretien de la bouche, il faut se défier de tous les prétendus trésors de la bouche dont la composition est inconnue. Une brosse bien molle, avec laquelle on enlève chaque jour le tartre qui se forme au collet des dents et qui finirait par les déchausser ; parfois un peu de noir animal avec de la magnésie calcinée ; telles sont les meilleurs dentifrices.

On ne doit jamais se servir que de cure-dents de plume.

Les pâtes dépilatoires ne remplissent pas leur but, et peuvent corroder la peau.

En dernière analyse, autant les soins de propreté sont nécessaires pour conserver le corps dans son état de bien-être et ajouter à ses agréments extérieurs, autant on doit être en garde contre ces préparations mystérieuses, qui, créant en apparence des grâces imaginaires, expo-

sent à payer de frêles et douteux avantages au prix de la santé et parfois de la vie.

J.-F. D. M.

L'AUTEUR DU " GOD SAVE THE QUEEN. "

On sait que le *God save the Queen*, chant national anglais, possède une origine absolument incertaine.—Attribué successivement à Hændel et au musicien du nom de Harrey Carrey, le *God save the Queen*, si l'on en croit un article de journal qui parut en 1886, pourrait bien avoir été composé par Lulli.

D'après cet article :

" Mme de Brienne, directrice de la Maison d'éducation des demoiselles de Saint-Cyr, avait composé, pour Louis XIV, une cantate intitulée : *Dieu sauve le Roi !* dont Lulli écrivit la musique. Dans le cours d'une excursion en France, Hændel entendit ce chant, le nota, et, à son retour en Angleterre, l'offrit au roi George Ier comme une nouvelle reproduction de son génie."

Inutile d'ajouter que les Anglais repoussent énergiquement cette explication originale, d'après laquelle leur chant national ne serait qu'un article d'importation française, involontaire d'ailleurs.

Ce chant a, paraît-il, une troisième origine qui vient de nous être indiquée par un musicien distingué, M. Manóé.

Selon lui, l'air sur lequel on mit les paroles *God save the Queen*, et qui est devenu l'air national anglais, était déjà, en 1602, le chant national des Genèveois aux accents de cet air que les bourgeois de Genève repoussèrent l'attaque des troupes du duc de Savoie, et firent échouer l'escalade des remparts tentée le 12 décembre 1602.

Une vieille estampe conservée à la bibliothèque de l'arsenal de Genève, et reproduisant le fait d'armes, publie la chanson, paroles et musique.

Cet air est donc antérieur, non seulement à Hændel, mais même à Lulli.

LA PREMIERE MESSE.

La première messe a été célébrée en Californie, à Monterey, le 16 décembre 1601 ;—au Canada, à la rivière des Prairies, le 24 juin 1615 ;—dans le Maryland, à St-Clément, le 24 mars 1634 ;—à Montréal,

le 18 mai 1641;—à New-York, dans l'Ontario, le 14 novembre 1655;—à Michigan, dans la baie Keweenaw, le 25 juillet 1664;—dans le Vermont, à Fort Anne, sur la Motte, le 26 juillet 1666;—dans l'Illinois, à Chicago, le 15 décembre 1673;—à la Louisiane, à l'embouchure du Mississippi, le 3 mars 1699;—dans le Mississippi, à Biloxi, le dimanche de Paques, 19 avril 1700;—dans la Pensylvanie, Philadelphie, en 1708.

UNE REINE PROFESSEUR.

Nous lisons dans la *Revue littéraire et artistique* de Paris :

La reine de Roumanie, connue dans le monde littéraire sous le nom de "Carmen Sylva," a depuis peu inauguré dans son palais un cours de législation comparée.

L'affluence des auditeurs est devenue telle, que la reine a dû transporter son cours dans les salles de l'institution des jeunes filles de la noblesse.

Comme elle n'avait pas de diplôme qui lui donnât le droit de professer, la reine vient de passer l'examen du baccalauréat ès-lettres, devant le ministre de l'instruction publique et en présence du roi.

VARIETES.

Torpilleurs.— D'après une statistique, le nombre des bateaux-torpilleurs, existant ou en voie de construction, dans la marine des principales puissances est comme suit :

- Russie 175, — Angleterre 158, — France 123, —
- Italie 91, — Allemagne 62, — Autriche 54, — Grèce 26, —
- Hollande 23, — Danemark 22, — Chine 20, —
- Turquie 19, — Suède 14, — Espagne 12, —
- Bésil 11, — Norvège 9, — Japon 7, — République Argentine 6, — Portugal 5 ; soit 837 en tout.

Consommation du thé en France.— En 1853, la consommation du thé en France était de 168,000 kilogrammes, soit 399 mille 600 livres canadiennes ; en 1875, elle atteignait 344,712 kilogrammes soit ; 758 mille 366 livres canadiennes. Le port de Marseille qui recevait, en 1856, 11,733 kilogrammes (25 mille 812 canadiennes), en a reçu en 1875, 2,668,227 kilogrammes, soit 6 millions 530 mille, 99 livres canadiennes, dont 2,333,544 kilogrammes en transit pour l'Angleterre, et 334,683 kilogrammes en transit pour la France. Enfin en 1882, la consommation en France a été de plus de 400,000 kilogrammes (880 mille livres canadiennes), dont les deux tiers fournis par la Chine.

Le rancissement du beurre.— Dans la dernière séance de l'Académie des sciences, M. Pasteur a présenté un travail de M. Duclaux sur le rancis-

sement du beurre. L'auteur y démontre que la décomposition du beurre, qui s'opère si rapidement par les temps chauds n'est pas produite, au début, par l'intervention d'un microbe, mais par l'action de l'oxygène de l'air sur la butyrique ; l'oxydation de la butyrique détermine la formation d'une quantité d'acide butyrique, qui va croissant à mesure que l'influence de l'oxygène se prolonge. Tout d'abord, les qualités alimentaires ne sont pas altérées, car, dans les beurres les plus frais, on trouve des traces d'acide butyrique. Mais peu à peu, l'acide s'accumule, communique au beurre un goût et une odeur désagréables, et bientôt des moisissures spéciales à ce milieu viennent s'y fixer, s'y propager et accélèrent en les développant, les phénomènes d'oxydation.

BIBLIOGRAPHIE.

Petit Dictionnaire logique de la langue française, par M. l'abbé Elie Blanc, Chanoine honoraire de Valence, Professeur de Philosophie aux Facultés catholiques de Lyon.— Un volume in-18 de 1084 pages. 1886. Paris, Victor Palmé. Prix 3fr. 50.

Cet ouvrage, abrégé d'une publication plus étendue qui a paru en 1882, nous paraît plus accessible aux bourses modestes, et plus commode pour initier les hommes d'étude à un genre nouveau, mais qui a incontestablement de sérieux avantages.

Souvent, en consultant un dictionnaire au point de vue encyclopédique, nous lisons avec quelque découragement : "Voir tel ou tel mot..." ; et nous fermions le volume, avec un certain désappointement ; nous aurions voulu trouver réunis les divers termes se rapportant à l'objet de notre recherche. Eh bien ! nous trouverons cela dans le livre de M. Blanc ; et c'est ce qui justifie son surnom de *logique*.

Mais comment trouver un mot quelconque ? La difficulté est parfaitement levée par le Dictionnaire alphabétique qui forme en quelque sorte le vestibule de l'ouvrage, sous le titre de *Répertoire alphabétique universel* ; en 224 pages à trois colonnes, ce répertoire contient tous les mots du *Dictionnaire de l'Académie*, édition de 1877, plus 1500 mots environ, auxquels l'Académie n'a pas encore donné droit de cité, quoiqu'ils soient plus ou moins usités ; plus encore, 10,000 noms propres d'Histoire et de Géographie.

C'est par le vestibule qu'il faut passer pour entrer dans un édifice ; et de même ici, il faut ouvrir le volume à ce répertoire alphabétique, qui, avec l'orthographe et la nature du mot, indique immédiatement à quelle page ou plutôt à quelle colonne le mot se trouve développé, avec ceux de la même famille logique.

Ces familles logiques sont au nombre de 178, groupées en 72 chapitres ; les chapitres sont eux-mêmes distribués en 16 catégories ou 16 livres ; on trouve dans la préface le tableau synoptique de toutes classifications ; nous nous contenterons de donner ici les titres des 16 livres.

- | | |
|-------------------|----------------|
| 1. Dieu | 9. Hiérarchie |
| 2. Etre | 10. Loi |
| 3. Ame | 11. Valeur |
| 4. Vertu | 12. Instrument |
| 5. Science et Art | 13. Animal |
| 6. Corps | 14. Végétal |
| 7. Société | 15. Matière |
| 8. Signe | 16. Accident |

Hâtons-nous d'ajouter que, pour se servir avantageusement de l'ouvrage, il n'est nullement nécessaire de connaître les catégories, chapitres et familles; les classifications se présentent d'elles-mêmes, dans la mesure de l'attention qu'on veut y porter. A un moment donné, on comprend combien il importe de savoir ainsi classer et ordonner ses propres connaissances, et l'on regarde, et l'on étudie.

Donnons un exemple de l'usage de ce livre, et supposons que nos recherches portent sur l'éducation. Je cherche au répertoire alphabétique, et je trouve les mots *éducable, éducateur, éducation*, avec le renvoi à la colonne 720; là, je retrouve ces mêmes mots avec leurs détails ordinaires; à la suite je vois les mots *élever, discipline*, et tout près, en remontant, les mots *école, cours, leçons, didactique, instruction, enseignement, écolier, moniteur, élève, professeur, pédagogie, précepteur, instituteur, maître*, avec les détails que demande chacun de ces termes.—Tous ces mots et d'autres encore forment la famille 103, sous le titre MAITRE; et l'entête des pages montre que ce sujet se rapporte à la catégorie IX, sous le titre HIÉRARCHIE.

Le *Petit Dictionnaire logique de la langue française* est la première exécution, abrégée, élémentaire, d'un plan philosophique exposé dans le précédent ouvrage du même auteur; c'est une classification naturelle et philosophique des mots, des idées et des choses. Le premier ouvrage avait déjà obtenu de précieux suffrages, notamment du R. P. de Bonniot, S. J., auteur de plusieurs ouvrages de philosophie estimés, et directeur de la *Bibliographie catholique*; de M. Ad. Franck, membre de l'Institut, directeur du *Dictionnaire des Sciences philosophiques*; de M. Charaux, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Grenoble, auteur du livre intitulé *la Pensée*; des rédacteurs des *Annales de Philosophie chrétienne*, et du pape Léon XIII lui-même, encourageant l'auteur dans la poursuite de ses travaux. Les critiques mêlées aux louanges qui ont été données au premier ouvrage ont profité à la rédaction du second.

Ce livre sera un précieux manuel pour les étudiants et pour les hommes d'affaires; pour tous, ce sera à la fois, comme le promet le titre, un dictionnaire orthographique, un dictionnaire des synonymes, un répertoire des idées et des mots, un précis d'Histoire et de Géographie, et enfin, une encyclopédie élémentaire des connaissances si diverses qui entrent aujourd'hui dans l'enseignement à tous ses degrés.

C'est à ces divers titres que nous recommandons vivement cet ouvrage aux étudiants canadiens, et à tous ceux qui ont à cœur le bon usage et la propagation de la langue française, ce trésor que nous avons fidèlement conservé de la vieille France, et qui ne peut désormais périr dans le Nouveau-Monde.

A. M.

TABLEAU DE L'EMPLOI DU TEMPS,

PAR M. L'INSPECTEUR J.-B.-E. DEMERS.

Nous avons reçu un exemplaire de ce tableau, et nous offrons nos remerciements à qui de droit.

Un tableau horaire dans une école est une chose de première nécessité: ceux qui ont quelque expérience de l'enseignement, savent que le résultat des efforts que déploie l'instituteur, du travail ardu auquel il se livre, dépend dans une large mesure de l'emploi plus ou moins judicieux qu'il fait de son temps. A l'aide d'un tableau contenant une intelligente distribution du temps entre des matières; et l'ordre d'après lequel ces dernières doivent être enseignées, le maître, même celui qui débute dans la carrière, peut diriger sa classe avec avantage, n'ayant à s'occuper que de la préparation des leçons qu'il doit donner. Ajoutons qu'un tableau est aussi utile à l'élève, qu'à l'instituteur lui-même, et qu'il contribue de la manière la plus efficace au maintien de l'ordre et de la discipline, condition essentielle du succès d'une école.

Telle nous paraît être la pensée qui a inspiré M. Demers dans la préparation de son tableau. Il l'a disposé de façon qu'il embrasse toutes les matières que renferme le programme de nos différentes écoles, que la succession des travaux s'y opère d'une manière rationnelle, et qu'à chaque branche d'étude est consacré un temps tout à fait en rapport avec son importance.

Nous croyons donc que ce tableau pourrait rendre de grands services, surtout dans nos écoles de campagne, et, à ce titre, nous osons le recommander à la sérieuse considération des autorités scolaires.

JOURNAL

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES
DE LA PROVINCE DE QUÉBECPARAISANT AU MILIEU de CHAQUE MOIS
Par Livraisons de 32 pages

CONDITIONS D'ABONNEMENT:

Le prix d'abonnement est d'UN DOLLAR ou de DEUX DOLLARS par an payables d'avance. Ceux qui paieront cette dernière somme, recevront en prime un magnifique volume, relié en toile, des *Œuvres complètes de l'abbé H. R. Casgrain*.

Nous espérons que, vu les sacrifices considérables que nous avons dû faire pour l'impression et la publication du présent journal, tous les instituteurs et institutrices se feront un devoir de nous expédier le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

C. O. BEAUCHEMIN & FILS,

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES,

Nos 256 et 258, rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Les annonces pour demandes d'instituteurs et institutions demandées, seront publiées pour le prix de \$1.50, et seront insérées au prix de 10 centins la ligne pour chaque insertion. Il est entendu que nous chargerons un tarif spécial pour les annonces à long terme.